

T-04-2003

**L'économie sociale en environnement :
Premier bilan international des ressourceries
Actes de Colloque – 5 septembre 2002**



Sous la direction
de Michel Séguin,
directeur général du Réseau
des ressourceries du Québec

Juillet 2003

ISBN : 2-89276-243-X



4200, rue Adam
Montréal, Québec
H1V 1S9

Tél. : 514-875-5869

Télec. : 514-396-7896

Courriel : info@reseauressourceries.org

Web : www.reseauressourceries.org

Ce colloque a eu lieu grâce à l'aide de l'ARUC en économie sociale, le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère des Relations internationales du Québec, la Commission mixte permanente Québec-Wallonie-Bruxelles et le Consulat général de France.

PRÉSENTATION DES CAHIERS DE L'ARUC

Comme son nom l'indique bien, l'**Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) en économie sociale** mise sur le partenariat pour la recherche, la formation et la diffusion. La diffusion fait appel à une diversité de moyens et d'outils, l'un de ceux-ci étant des cahiers, généralement appelés « documents de travail » (*working papers*). Si ces cahiers constituent d'humbles instruments, ils nous apparaissent bien adaptés pour favoriser une diffusion rapide destinée à alimenter la discussion et l'échange entre chercheurs et partenaires du milieu. À cette fin, nous proposons trois catégories de cahier :

- des **cahiers de recherche - série R** - (couleur *rouille*) qui rendent compte de résultats de recherches menées en partenariat ;
- des **cahiers de transfert - série T** - (couleur *sauge*) qui tirent de ces recherches des contenus pour la formation et pour le renouvellement des pratiques, des formes d'interventions ou encore des façons de faire ;
- des **cahiers d'interventions - série I** - (couleur *jaune*) qui constituent des prises de position ou des avis formulés par des partenaires du milieu ou des chercheurs. Ces interventions, s'appuyant par ailleurs souvent sur des travaux de recherche, peuvent viser soit à influencer des politiques, mesures et orientations de différents acteurs intervenant en économie sociale, soit à faire connaître des orientations stratégiques dans un domaine donné ; elles peuvent aussi constituer une prise de position ou une opinion dans un débat traversant ce mouvement.

Si l'économie sociale fournit le fil conducteur de nos activités, le domaine couvert est relativement large puisqu'il inclut aussi bien des thématiques à dominante économique que sociales : le développement local, le développement durable, le maintien en emploi et l'insertion par l'emploi, les services aux personnes, le logement communautaire et social, le tourisme social et les initiatives chez les autochtones et les groupes ethniques. Les questions liées à l'évaluation sociale et aux comparaisons internationales, pour ne citer que celles-là, intéressent tous les secteurs identifiés précédemment.

L'économie sociale repose non seulement sur une économie plurielle (formes marchandes, non marchandes et non monétaires) mais vise également un élargissement de notre compréhension de l'économie et par la suite un renouvellement de nos pratiques sociales et nos interventions dans le domaine du développement économique et social. Enfin, en raison des interfaces que l'économie sociale entretient avec le secteur privé et le secteur public, l'intérêt des questions traitées dans nos cahiers déborde le seul secteur de l'économie sociale pour atteindre l'ensemble de la société civile.

On comprendra que les textes publiés dans les Cahiers de l'ARUC en économie sociale sont la responsabilité exclusive des auteurs et n'engagent que ceux-ci. Les textes sont disponibles sur le site WEB de l'ARUC en économie sociale à l'adresse suivante : www.aruc-es.uqam.ca.

Jean-Marc Fontan
Codirecteur

Nancy Neamtan
Codirectrice

Table des matières

Liste des abréviations, sigles et acronymes	v
Résumé	vii
Introduction	1
I- Allocution d’ouverture (Annexe 1)	2
II- La responsabilité des entreprises en environnement (Annexe 2)	3
III- L’état de la situation en Belgique (Annexe 3)	4
3.1 <i>Le Réseau RESsources</i>	4
3.2 <i>Le projet Retrival</i>	4
IV- L’arrimage des ressourceries avec les municipalités : perspectives (Annexe 4)	6
V- L’état de la situation en France (Annexe 5)	7
5.1 <i>Réseau Recyclerie et des Ressourceries</i>	7
5.2 <i>La Communauté de communes du Plateau Picard et la Recyclerie du Plateau Picard : un exemple de partenariat</i>	7
VI- L’état de la situation au Québec (Annexe 6)	8
6.1- <i>Le Réseau des ressourceries du Québec</i>	8
6.2 <i>Les Ressourceries</i>	9
VII- Écodesign (Annexe 7)	11
7.1- <i>Écodesign et réduction à la source</i>	11
7.2 <i>Défis et pratique de l’écodesign dans les ressourceries</i>	11

Liste des annexes

<i>Annexe I - Allocution d'ouverture.....</i>	<i>15</i>
<i>Annexe II - La responsabilité des entreprises en environnement.....</i>	<i>19</i>
<i>Annexe III - L'état de la situation en Belgique.....</i>	<i>27</i>
<i>Le Réseau RESSource</i>	<i>29</i>
<i>Le projet Retrival.....</i>	<i>34</i>
<i>Annexe IV - L'arrimage des ressourceries avec les municipalités: perspectives</i>	<i>41</i>
<i>Annexe V - L'état de la situation en France</i>	<i>47</i>
<i>Réseau Recycleries et des Ressourceries.....</i>	<i>49</i>
<i>La Communauté de communes du Plateau Picard et la Recyclerie du Plateau Picard: un exemple de partenariat.....</i>	<i>50</i>
<i>Annexe VI - L'état de la situation au Québec: Le Réseau des ressourceries.....</i>	<i>53</i>
<i>Annexe VII - Écodesign.....</i>	<i>63</i>
<i>Écodesign et réduction à la source.....</i>	<i>67</i>
<i>Défis et pratique de l'écodesign dans les ressourceries</i>	<i>72</i>
<i>Annexe VIII - Programme de la journée</i>	<i>75</i>
<i>Annexe IX - Liste des participants</i>	<i>81</i>
<i>Annexe X - Liste des cahiers de l'ARUC-és.....</i>	<i>85</i>

Liste des abréviations, sigles et acronymes

AOMGMR :	Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles
CLD :	Centre local de développement
CTR :	Centre de transbordement régional
DEEE :	Déchets d'équipements électriques et électroniques
MAM :	Ministère des Affaires municipales
MEF :	Ministère de l'Environnement et de la Faune
MRC :	Municipalité régionale de comté
PGMR :	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
RIGDM :	Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie
RRQ :	Réseau des ressourceries du Québec
RSEE :	Responsabilité sociale et environnementale des entreprises

Résumé

Le Réseau des ressourceries du Québec (RRQ) a organisé le premier *Bilan international de l'économie sociale en environnement*. Ce colloque s'est tenu à Montréal les 5 et 6 septembre 2002 grâce à l'appui de l'ARUC-ÉS et d'autres partenaires. Une centaine de personnes ont assisté à l'événement, dont plusieurs collègues et ami(e)s de France et de Belgique. Ce fut l'occasion de faire le bilan des succès et d'analyser les défis à relever.

Le programme a débuté avec une allocution de Jean-Maurice Latulippe, président directeur général de Recyc-Québec, qui a entretenu l'assistance de l'atteinte des objectifs de récupération. Ce dernier en a profité pour annoncer la mise sur pied d'une table de concertation sur laquelle le RRQ serait invité à siéger comme un des intervenants privilégiés pour transformer les déchets en ressources. Plusieurs présentations ont suivi : sur la responsabilité des entreprises (Marie-France Turcotte de l'UQÀM), sur les applications de l'écodesign dans les entreprises d'économie sociale (Pierre De Coninck de l'Université de Montréal et Vincent Blouin-Demers du RRQ) et sur les succès et défis des entreprises d'économie sociale (Vincent De Grelle et Thibaut Jacquet de RESsources (Belgique), Aline Namur et Étienne Lemaire du Réseau des recycleries et des ressourceries (France) et Éliane Houle et Michel Séguin du Réseau des ressourceries (Québec)).

C'était également le cinquième anniversaire du Réseau des ressourceries du Québec. Une exposition d'objets, mis en valeur par les ressourceries du Québec, ainsi que d'articles issus des projets écodesign du RRQ ont permis aux participants et aux participantes de voir et de toucher quelques-uns des résultats concrets du travail des employé(e)s et des stagiaires des ressourceries québécoises.

Introduction

Ce document résume le contenu des présentations orales de l'assemblée du 5 septembre 2002. Il a été rédigé à l'aide des notes prises par un observateur et des présentations visuelles des locuteurs. Dans ce document, le titre de la présentation, le nom et le titre du locuteur sont mentionnés d'abord, suivis d'un résumé des faits saillants de l'intervention et d'un commentaire pertinent ou d'une réflexion de l'auditoire. En annexe, se trouve chaque présentation visuelle avec une mise en forme adaptée au document. Veuillez prendre note que ce résumé n'a pas fait l'objet de corrections par les locuteurs.

Mise en contexte

Le Réseau des Ressourceries du Québec (RRQ) rassemble et fait la promotion des ressourceries et autres entreprises d'économie sociale en environnement. En 2001, les membres du RRQ et ses partenaires d'économie sociale en environnement ont transformé plus de 50 000 tonnes de déchets en ressources tout en créant ou en conservant plus de 700 emplois durables. Dans le cadre de son assemblée générale annuelle et avec ses partenaires, les membres du RRQ invitaient tous ceux et celles intéressés par le développement et la consolidation de l'économie sociale en environnement, à participer au premier bilan international des ressourceries. International, parce que la Belgique et la France sont venues enrichir la dynamique québécoise.

Au cours de la journée du 5 septembre, 12 conférenciers ont présenté différents sujets qui touchent directement les ressourceries à travers le monde. L'état de la situation au Québec, en Belgique et en France a été dévoilé en plus des exposés sur l'arrimage des ressourceries, la responsabilité des entreprises en environnement et l'écodesign.

I- Allocution d'ouverture (Annexe 1)

par Jean-Maurice Latulipe, président de Recyc-Québec.

Pour répondre aux objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* (PGMR), il faut réussir à mettre en valeur annuellement plus de 65 % des matières résiduelles récupérables et s'assurer de la sécurité des activités d'élimination tant pour l'être humain que pour l'environnement. Depuis cette politique, le but de Recyc-Québec est de favoriser sa mise en œuvre en planifiant à l'échelle régionale des choix de gestion des matières résiduelles de façon concertée et ce, dans un esprit de développement durable.

Recyc-Québec est récemment devenu un guichet unique pour les PGMR. Il permet une gestion du Programme d'aide financière, une gestion documentaire des PGMR et engendre aussi de nouvelles responsabilités à Recyc-Québec qui devient une source privilégiée d'informations. Pour l'instant, la mise en œuvre des PGMR donne des résultats encourageants (95 % des municipalités régionales de comté (MRC) ont adopté une résolution de démarrage).

L'adoption du projet de loi 102 le 5 juin 2002, lequel modifie et actualise certaines dispositions administratives la *Loi sur la qualité de l'environnement* et la *Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage*, vise à profiter davantage de l'expertise développée par Recyc-Québec, donner à celui-ci le pouvoir de négocier et signer des ententes, lui transférer la responsabilité de veiller à la mise en place des PGMR et favoriser le renforcement des services municipaux de récupération par la mise sur pied d'un soutien financier.

Recyc-Québec met au point plusieurs programmes afin d'aider tous les organismes qui travaillent dans la gestion des matières résiduelles. Mais le RRQ lui reproche de ne pas faire de publicité pour les ressourceries. Si on pouvait reconnaître que les entreprises d'économie sociale en environnement sont des joueurs majeurs pour l'atteinte des objectifs de la *politique gouvernementale sur la gestion des matières résiduelles*, des moyens publicitaires devraient leur être offerts par Recyc-Québec afin de les aider à augmenter leur rendement.

II- La responsabilité des entreprises en environnement (Annexe 2)

par Marie-France Turcotte, professeure en Stratégie des affaires à l'Université du Québec à Montréal

La responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSEE) est un sujet important qui ne se limite pas à la productivité, l'innovation et la richesse collective. Elle comprend aussi toutes les responsabilités qui peuvent être affectées par les activités de l'entreprise.

Il y a différentes conceptions théoriques de la responsabilité sociale d'une entreprise. Certaines ne la conçoivent qu'à partir d'un rôle purement financier, c'est-à-dire l'accroissement des profits, et d'une seule obligation, celle de la satisfaction des actionnaires. D'autres présentent une vision beaucoup plus large, notamment la théorie des *stakeholders*. Celle-ci reconnaît l'existence d'un contrat implicite entre l'entreprise et la société. La responsabilité sociale, dans ce cas, réfère donc à l'ensemble des relations que la firme entretient avec toutes ses parties prenantes : les clients, les employés, la communauté, les actionnaires, les gouvernements, les fournisseurs et les concurrents. Dans cette conception, les éléments de la responsabilité sociale incluent aussi les préoccupations environnementales, faisant d'elle la RSEE. Elle se définit alors selon quatre niveaux : l'économique, le juridique, l'éthique et le discrétionnaire. Dans le discours corporatif de chaque grande entreprise, on retrouve quelques traces de ces différents niveaux de responsabilité d'entreprise.

La RSEE peut être appliquée de plusieurs façons et débouche sur des retombées positives pour l'environnement et les personnes. Cependant, la RSEE ne devrait pas être comprise comme une alternative à la réglementation. Plusieurs défis se dressent devant les entreprises d'économie sociale en environnement qui veulent appliquer la RSEE. Il faut concilier des objectifs multiples, réinventer les façons de faire, développer des connaissances pratiques, augmenter le savoir-faire en matière de responsabilité sociale et environnementale et consentir à un effort de recherche et de développement considérable.

La RSEE est complexe, dû à ses différentes conceptions théoriques et ses différents niveaux d'application. C'est pourquoi, celui ou celle qui l'applique doit considérer plusieurs facteurs et acquérir de nombreuses connaissances dans ce domaine.

III- L'état de la situation en Belgique (Annexe 3)

3.1 Le Réseau RESsources

par Vincent De Grelle, directeur général du Réseau RESsources

Le réseau RESsources compte 29 membres effectifs, onze membres adhérents opérateurs de terrain et sept membres adhérents partenaires. Ce réseau présente sa mission en cinq axes : maintenir à jour le recensement des initiatives d'économie sociale du secteur et déclencher des actions pour les développer; rédiger des propositions de développement; créer des synergies, partenariats et collaborations; accompagner des projets et identifier des projets de recherche; développer la communication et favoriser la visibilité.

Les principaux secteurs d'activité du réseau se divisent en deux catégories : les filières principales (le textile, le bois, les encombrants, les déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) et les emballages) et les actions transversales (la communication, la proposition de structuration du secteur et la base de données). Les objectifs du réseau concernant le textile visent la gestion et la mise en réseau, l'organisation face à la concurrence et un intérêt pour la fraction non rentable en créant, avec l'appui technique d'un expert, un projet de tri et d'effilochage. Dans le secteur du bois, le réseau veut identifier de nouveaux débouchés et proposer une structuration autour de plates-formes subrégionales. Tandis que le développement d'activités touchant le recrutement de nouveaux membres et l'expansion de partenariat sont les priorités pour le secteur des encombrants.

3.2 Le projet Retrival

par Thibaut Jacquet, directeur de Retrival et président du Réseau RESsources de la Belgique

Le projet Retrival est né en 1997 et depuis, le chiffre d'affaires et le nombre d'employés n'ont cessé d'augmenter. Ces activités sont divisées en différents pôles : démolition / assainissement, collecte / recyclage et valorisation, et création et entretien d'espaces verts. Retrival peut devenir membre actif d'un réseau ayant une reconnaissance régionale et fédérale, rencontrer de manière régulière (réunions, courriels, appels téléphoniques) les chargés de mission experts dans leurs domaines, rencontrer des collègues travaillant dans le

même secteur et y faire un échange des bonnes pratiques (niveau local, extrapolation entre France, Belgique et Québec), et profiter des avancées importantes réalisées dans les négociations avec les autorités. Par contre, l'organisme doit travailler en réseau de manière continue afin de faire profiter les membres et il doit garder la cohérence du langage lors de ses collaborations locales avec les acteurs publics.

Le réseau RESsources initie pour ses membres de nouvelles démarches novatrices et créatrices d'emplois durables, grâce à la collaboration étroite avec les élus. De plus, à travers la dynamique d'emplois durables de ses membres, il sensibilise et contribue à l'amélioration de l'environnement... une nouvelle dimension sociale et économique face aux problèmes d'environnement.

Les points forts, les points faibles ainsi que les perspectives d'avenir du réseau RESsources sont relativement semblables à ceux du RRQ. C'est pourquoi, il peut être intéressant d'échanger des connaissances afin de progresser plus rapidement.

IV- L'arrimage des ressourceries avec les municipalités : perspectives

(Annexe 4)

par Robert Comeau, administrateur de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR)

Les objectifs de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie (RIGDM) sont d'assurer la gestion des matières résiduelles et son financement et, éviter le déplacement d'emploi. Il ne faut surtout pas intégrer parmi ceux-ci, la promotion de l'économie sociale. Ce qui n'empêche pas cependant de travailler avec ce secteur de l'économie. Au contraire, la RIGDM participe au développement des ressourceries, lesquelles sont des entreprises d'économie sociale, en contribuant à leur démarrage. Ces dernières doivent, par contre, après trois à six ans d'opération, être bien implantées et répondre, au même titre que toutes autres entreprises, aux appels d'offres de la RIGDM.

L'arrimage entre les ressourceries et les municipalités pose de nombreux problèmes touchant notamment l'organisation de la ressourcerie, les contrats de service et les clauses de partage des profits. Mais plusieurs pistes d'amélioration sont envisagées, par exemple : assurer une bonne compréhension par l'ensemble des intervenants (ressourceries, CLD, municipalités, MEF, MAM) des impératifs édictés par les dispositions des lois environnementales et municipales; établir des modèles pro forma de contrats de service entre une municipalité et une ressourcerie et de baux pour la location de terrain ou de bâtiment. Une augmentation de l'achalandage dans ces entreprises pourrait aussi être facilitée si les gouvernements leur accordaient le pouvoir d'émettre des reçus aux fins d'impôts. Également, la mise en place de créneaux individuels dans chaque zone devrait être étudiée pour les ressourceries.

V- L'état de la situation en France (Annexe 5)

5.1 Réseau Recyclerie et des Ressourceries

par Étienne Lemaire, coordonnateur des Ateliers de la Bergerette et président du Réseau des Recycleries et des Ressourceries, France

Le contexte du Réseau Recyclerie et des Ressourceries de la France ressemble à la réalité québécoise. Réduire les déchets, développer la collecte, sensibiliser et assurer la pérennité des activités font partie des objectifs généraux des recycleries. Pour 2002, le plan d'action prévoit quatre (4) projets majeurs : renforcer et professionnaliser les structures existantes en construisant un outil pédagogique sur le réemploi, en augmentant la formation et en faisant une étude sur la commercialisation des objets; permettre les échanges à l'aide d'un site Internet du réseau et mutualiser les moyens en développant des « journées techniques »; promouvoir le concept de Recyclerie/Ressourcerie en recherchant de nouveaux partenariats, en évaluant la Charte et les apports économiques, environnementaux et sociaux; permettre la création de nouvelles Recycleries/Ressourceries.

La Semaine de Réduction des déchets ayant eu lieu du 21 au 26 octobre 2002, organisée par le Réseau des Recycleries et des Ressourceries de la France, s'est déroulée avec le Réseau des Ressourceries du Québec et RESsources.

5.2 La Communauté de communes du Plateau Picard et la Recyclerie du Plateau Picard : un exemple de partenariat

par Aline Namur, directrice de la Recyclerie du Plateau Picard et administratrice du réseau

La Communauté de communes du Plateau Picard et la Recyclerie du Plateau Picard, reconnues pour le réemploi, sont un exemple concret de partenariat. Ainsi, « *l'ensemble du gisement des objets encombrants du territoire du Plateau Picard a la possibilité d'être valorisé à travers le réemploi par la Recyclerie du Plateau Picard* ». Le territoire du Plateau Picard, l'origine du projet de recyclerie, le partenariat, les actions communes et les projets pour 2003 ont été présentés par la locutrice et sont détaillés en annexe 5.

VI- L'état de la situation au Québec (Annexe 6)

6.1- Le Réseau des ressourceries du Québec

par Éliane Houle, directrice de la Ressourcerie du Bas-du-Fleuve et présidente du Réseau des Ressourceries du Québec

Les organismes environnementaux, les entreprises d'économie sociale, les centres de récupération, les ateliers de mise en valeur, les magasins du « réutilisé » et les lieux de sensibilisation à l'environnement composent les différents types de ressourceries. Leurs objectifs sont de redonner une seconde vie à des matières considérées comme des déchets, sensibiliser la population à une gestion durable des matières résiduelles, atteindre les objectifs de récupération visés pour 2008, s'arrimer aux plans de gestion des municipalités, créer des emplois durables sur son territoire et, favoriser la réduction à la source.

Le RRQ rassemble et promeut les ressourceries. Comme réseau, il compte une trentaine de ressourceries actives dans plusieurs régions du Québec et une cinquantaine d'organismes promoteurs de projets de ressourcerie. Il souhaite éventuellement implanter 90 ressourceries à travers le Québec. Jusqu'à maintenant, le RRQ a récupéré 45 000 tonnes de déchets et a créé 526 emplois.

Il y a différentes sortes de matières récupérables et le vocabulaire n'est pas toujours clair. Le RRQ en a fait l'énumération pour réduire les ambiguïtés: les textiles — vêtements, literie, tissus et cuir — , les encombrants — meubles, électroménagers, articles de maison, de sport, de garage ou de jardin, jouets, appareils, livres et objets divers — , les bois, retailles de bois d'œuvre et billots — , et les matériaux — portes, fenêtres, quincaillerie, plomberie, électricité, chauffage et outils. Les « textiles » et les « encombrants » sont récupérés, mis en valeur et mis en marché dans la plupart des ressourceries, contrairement aux « bois » et aux « matériaux » qui ne le sont que dans certaines ressourceries.

La majorité des ressourceries gère le textile, les meubles et les petits objets. Certaines se spécialisent dans une matière particulière. D'autres opteront pour la gestion des matières en provenance de l'industrie. Le RRQ veut continuer ses efforts de sensibilisation, augmenter la quantité de matières récupérées, améliorer les stratégies de marketing et inciter les citoyens et citoyennes à s'impliquer davantage.

Les ressourceries se doivent de concilier les aspects économiques, environnementaux et sociaux. Cela suppose, au niveau économique, de regarder la « plus-value » des objets considérés comme des déchets, développer l'économie locale et régionale, créer des emplois durables et établir des contrats de service environnementaux avec les municipalités à partir de la responsabilité des producteurs. Au plan environnemental, certaines activités visent d'une part, la sensibilisation et l'éducation environnementale — comme la Semaine de réduction des déchets — et, d'autre part, détourner de plus en plus de tonnes de déchets des sites d'enfouissement. Tandis que l'aspect social concerne la création d'emplois permanents, une formation qualifiante d'intégration sur le marché du travail, l'accès à des produits et des services à bas prix pour les familles à faible revenu et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes.

Une des façons pour mettre à profit le RRQ est de créer une meilleure synergie entre les différentes ressourceries. Par exemple, des échanges de services, de matières, de formation qualifiante et de stages de formation pourraient se faire entre elles.

Pour les années à venir, la reconnaissance des ressourceries d'une part, et de son réseau d'autre part, est très importante. Pour les premières, cette reconnaissance permettrait d'identifier les entreprises d'économie sociale en environnement comme des joueurs majeurs à l'atteinte des objectifs de la *politique gouvernementale sur la gestion des matières résiduelles* et leur contribution en matière de création d'emplois durables. Tandis que reconnaître le RRQ admettrait celui-ci comme acteur principal pour l'implantation, l'accompagnement et le suivi des entreprises d'économie sociale en environnement au Québec.

6.2 Les Ressourceries

par Michel Séguin, directeur général du Réseau des Ressourceries du Québec

Une ressourcerie est une aire de réception de mise en valeur et de mise en marché de matières résiduelles gérées par un organisme à but non lucratif ayant, parmi ses objectifs, la protection de l'environnement. Les principales activités visent la réduction, la réutilisation et le recyclage / compostage des matières de provenance domestique, industrielle, commerciale et institutionnelle.

Les ressourceries sont au carrefour d'une viabilité économique, sociale et environnementale. Au plan économique, chacune d'elles visent un autofinancement croissant d'une année à l'autre indépendamment du caractère de leur milieu d'opération, rural ou urbain. Au moyen d'un plan d'affaires, elles doivent démontrer leurs capacités à assumer la gestion de l'entreprise et sa rentabilité économique, sociale et environnementale. Il faut voir les ressourceries comme un outil de développement économique local et régional qui offrent des services de réduction et de récupération complémentaires à la collecte sélective des divers acteurs publics et privés d'un territoire donné. Elles tendent aussi à obtenir de l'organisme responsable de la gestion des matières résiduelles de leur région, un partenariat économique relatif à ses activités et sa compétence, et ce, tant dans les milieux ruraux qu'urbains.

Au niveau social, les ressourceries intègrent des personnes dans le besoin à des emplois durables et de qualité; s'assurent d'accompagner leur programme de création d'emploi d'une formation qualifiante reconnue; articulent leurs services aux besoins de la communauté; développent des partenariats avec les organismes communautaires et environnementaux et collaborent, avec les forces vives du milieu, aux initiatives qui visent la réduction des quantités de matières vouées à l'élimination. Mentionnons qu'elles sont des entreprises d'économie sociale dont les services offerts à la communauté sont reconnus par les autorités responsables des questions sociales.

Et puis, au niveau environnemental, les ressourceries protègent l'environnement en transformant les déchets et en maximisant l'utilisation de nos ressources. Elles offrent aussi au public de l'information sur les moyens les plus écologiques de disposer de leurs matières résiduelles.

Les ressourceries ont quatre fonctions opérationnelles au Québec qui leur permettent d'être efficaces dans tout le processus de gestion des matières résiduelles : les systèmes de collecte, de mise en valeur, de mise en marché et de communication.

Malgré une bonne organisation, les ressourceries ont encore beaucoup de chemin à faire mais les possibilités de valorisation augmentent de plus en plus. Par ailleurs, elles ne cessent de créer des emplois durables.

VII- Écodesign (Annexe 7)

7.1- Écodesign et réduction à la source

par Pierre De Coninck, professeur, École de design industriel de l'Université de Montréal

Le designer comme créateur doit répondre à un besoin ou à un problème à partir d'une « vision du monde » qui lui est propre. Il devient un « chef d'orchestre » mettant en œuvre des moyens, des savoirs, des pratiques, des matériaux et des technologies nécessaires à la réalisation de ses projets. Malheureusement, les produits de consommation conçus par les designers industriels ont des impacts sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Des impacts qui peuvent, par contre, être diminués dans la mesure où ces concepteurs les considèrent importants. Au lieu de créer un produit en grande série avec une finalité unique et ayant une courte vie, le designer, ici écodesigner, peut concevoir des produits durables et réparables en série adaptés à la demande de l'utilisateur. Ces éco-produits sont faits à partir de matières plus écologiques et de technologies de mise en forme moins énergivores. Leur conception permet le démontage et le recyclage des matériaux.

Malgré les nombreux exemples et concepts de la pratique écodesign, peu de produits sur le marché sont conçus à partir de critères écologiques. C'est souvent une question de prix et de vision à court terme car le produit le moins cher est fréquemment privilégié. Les écodesigners ont donc le défi de se servir des critères écologiques en conception pour diminuer le prix de vente des produits.

7.2 Défis et pratique de l'écodesign dans les ressourceries

par Vincent Blouin, responsable de projet au Réseau des Ressourceries du Québec

À l'aide de la pratique de l'écodesign, on peut arriver à créer de nouveaux produits à partir de matériaux récupérés. D'ailleurs, « la réutilisation est l'introduction d'un matériau récupéré dans un autre cycle de production que celui dont il est issu ». Par exemple, il est possible de fabriquer, à l'aide de vieux stores en aluminium, des paniers avec une méthode de fabrication qui s'appelle la vannerie. Les retailles des entreprises peuvent être une source de matériau neuf pour une autre entreprise. Le sac FREITAG, produit en Suisse, est un des meilleurs exemples de réutilisation car les propriétés mécaniques et esthétiques du matériau

récupéré sont parfaitement adaptées au nouveau produit fabriqué. Cette compagnie récupère en fait, de vieilles bâches de camion et de vieilles ceintures de sécurité pour fabriquer leurs sacs portables.

La mise en vente de ce type de produit occasionne plusieurs problèmes au niveau de l'approvisionnement des matières premières (rebuts) en quantité régulière, de la manutention de la matière première et de la sensibilisation des consommateurs.

ANNEXE I

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Jean-Maurice Latulipe
Président de Recyc-Québec

Atteinte des objectifs de la Politique

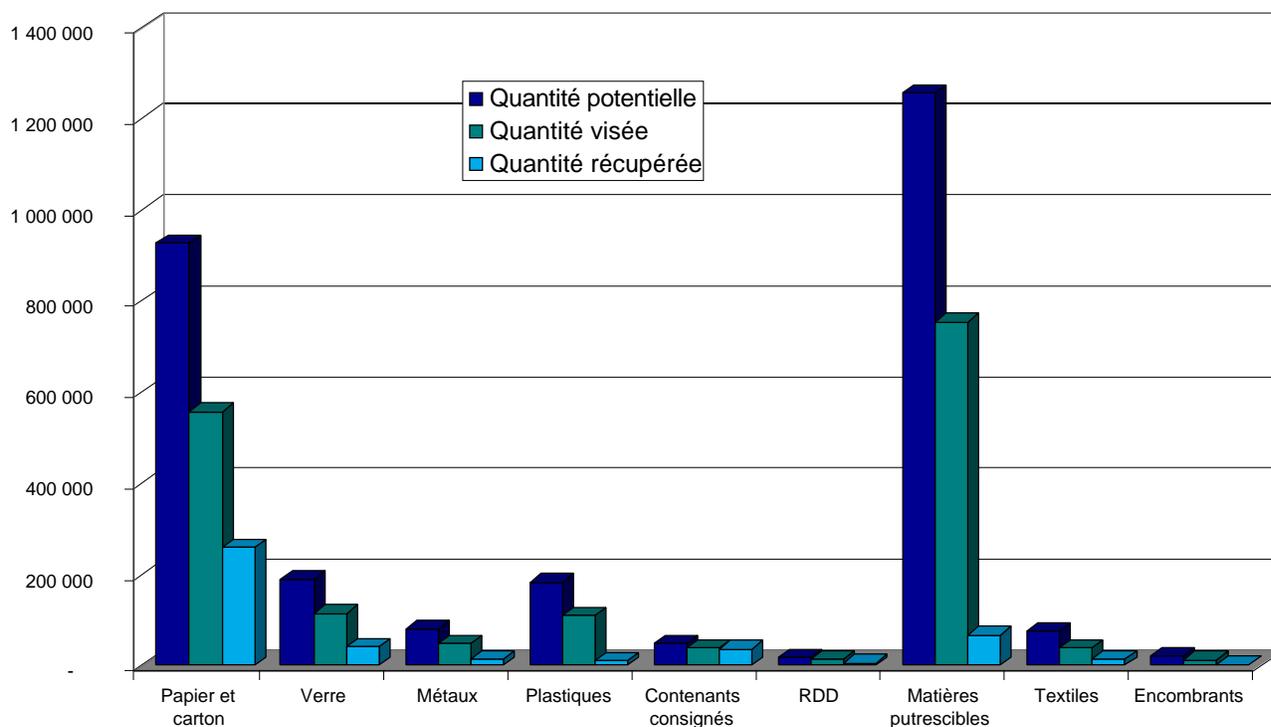
- *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*

Deux objectifs :

- Mettre en valeur plus de 65 % des matières résiduelles pouvant être mises en valeur annuellement.
- S'assurer de la sécurité des activités d'élimination tant pour les personnes que pour l'environnement

Atteinte des objectifs de la Politique

Quantités potentielles, visées et récupérées de matières résiduelles du secteur municipal en 2000 (en tonnes)



Atteinte des objectifs de la Politique

Secteur municipal et matières résiduelles en 2000

- Quantités générées: 3,293 M de tonnes
- Potentiel valorisable: 84,9 %
- Objectif visé: 60 %
- Taux effectif de récupération: 15,9 %

Mise en œuvre des PGMR

Origine

Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008

But

Favoriser la mise en œuvre de la Politique en planifiant, à l'échelle régionale, des choix de gestion des matières résiduelles de façon concertée, et ce, dans un esprit de développement durable.

Nouveau

RECYC-QUÉBEC: un guichet unique pour les PGMR

- Gestion du Programme d'aide financière
- Gestion documentaire des PGMR
- Information et éducation

Nouvelles responsabilités de RECYC-QUÉBEC

- Gestionnaire du Programme gouvernemental d'aide financière à l'élaboration des PGMR auprès des municipalités régionales et des communautés métropolitaines (décret 357-2002 - 27 mars 2002)
- Gestion documentaire des PGMR
- Recommandations au Ministre pour l'approbation

RECYC-QUÉBEC

Une source privilégiée d'information

Les outils offerts :

- Guide de l'AOMGMR
- Tournée provinciale
- Section dédiée sur le site Internet
- Ligne d'information
- Services-conseils

État de la situation (31 août 2002)

- 85 municipalités régionales de comté (MRC) sur 90 (95 %) ont débuté leur PGMR par l'adoption d'une résolution de démarrage en vertu de 53.11
- Les autres, principalement les nouvelles villes, devraient le faire sous peu
- 48 MRC sur 90 (53 %) ont terminé la rédaction de plus de la moitié de leur PGMR
- 4 projets de plan de gestion sont terminés
- 1 MRC a déjà tenu ses consultations publiques
- Plusieurs MRC prévoient tenir leurs consultations cet automne
- 11 MRC ont confié l'élaboration de leur PGMR à une régie ou à une autre MRC
- 66 MRC sur 90 (73 %) ont demandé une prolongation en vertu de l'article 53.7

En résumé

- Résultats encourageants (95 % ont adopté une résolution de démarrage)
- Sur la bonne voie pour que les PGMR entrent en vigueur avant le 1^{er} janvier 2004

Projet de loi n° 102

Présentation: 8 mai 2002

Commission parlementaire: 22, 23 et 30 mai 2002

Adoption du principe: 5 juin 2002

Étude détaillée: à venir

Transfert à Recyc-Québec la responsabilité de :

- veiller à la mise en place des plans de gestion des matières résiduelles
- signer les ententes pour agréer les sociétés de gestion en vertu de l'article 53.30 (ex. : peintures, huiles, etc.)

Soutien financier aux services municipaux de récupération (collecte sélective)

Le projet de loi vise notamment à :

- Profiter davantage de l'expertise développée par RECYC-QUÉBEC
- Actualiser certaines dispositions administratives de la loi constitutive RECYC-QUÉBEC
- Donner à RECYC-QUÉBEC le pouvoir de négocier et signer des ententes

- Transférer à RECYC-QUÉBEC la responsabilité de veiller à la mise en place des PGMR
- Favoriser le renforcement des services municipaux de récupération par la mise sur pied d'un soutien financier

Questions ?

www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca



ANNEXE II

LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES EN ENVIRONNEMENT

Madame Marie-France Turcotte

Professeure en Stratégie des affaires à l'Université du Québec à Montréal

Les « psychopathes corporatifs »

Gérard Bérubé, Le Devoir, le 29 août 2002, p.B1

Selon Robert Hare, professeur à l'Université de Colombie-Britannique, bon nombre des hauts dirigeants qui ont été connus pour les récents scandales financiers correspondrait au profil des psychopathes.

Une période fantastique pour traiter de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises?

- Enron
- WorldCom
- Etc.
- Cinar
- Groupe Action

Qu'est-ce que la responsabilité sociale d'entreprise?

- La responsabilité sociale des entreprises est d'accroître ses profits (Milton Friedman, 1970).
- La seule responsabilité des entreprises est envers ses actionnaires (Milton Friedman, 1970).
- L'entreprise est responsable devant toutes ses parties prenantes (*stakeholders*).
- Les stakeholders sont tous ceux qui peuvent affecter ou être affectés par l'accomplissement des objectifs de l'organisation (Freeman, 1984).

Les travailleurs comme stakeholders

- Les stakeholders sont ceux qui supportent certaines formes de risques en tant que résultat de leur investissement en capital humain, financier, ou toute valeur dans l'entreprise, ou sont placés en situation de risque comme résultat des activités de la firme (Clarkson, 1994).
- Les stakeholders sont les participants au processus humain de création des valeurs (Freeman, 1994).
- Les stakeholders peuvent avoir un intérêt actuellement ou dans le futur (Starik, 1994).
- L'environnement est un stakeholder (Starik, 1994).



- La Responsabilité sociale d'Entreprise c'est l'ensemble des relations que la firme entretient avec toutes ses parties prenantes: les clients, les employés, la communauté, les actionnaires, les gouvernements, les fournisseurs et les concurrents.
- Cela inclut l'investissement dans la communauté, les relations avec les employés, la création et le maintien d'emploi, les préoccupations environnementales et la performance financière.

Les niveaux de la responsabilité sociale d'entreprise

- Responsabilité économique
- Responsabilité juridique
- Responsabilité éthique
- Responsabilité discrétionnaire

Activités philanthropiques chez Quebecor



Notre fondateur, Pierre Péladeau, disait que lorsqu'on a reçu beaucoup de la vie, il faut redistribuer autour de soi. Ce principe fait partie de la culture d'entreprise de Quebecor. C'est pourquoi nous apportons, chaque année, une aide financière à un grand nombre d'œuvres philanthropiques, caritatives et artistiques.

Responsabilité environnementale chez Tembec

- Parmi les principes directeurs, l'environnement occupe une place importante.
- "Adopter, dans tous les aspects des activités, des politiques et des directives assurant l'exploitation responsable ainsi que le rendement et le développement durables des ressources, tout en protégeant la santé et la sécurité des employés, des clients et du grand public".

Responsabilité sociale chez Noranda

Dons

- Noranda verse des dons à des organisations nationales dans trois catégories, soit dans les domaines de **l'éducation**, de **la santé** et de **l'environnement**.
- À l'échelle régionale, Noranda participe au financement de divers **organismes communautaires**.
- Noranda appuie des organismes environnementaux au statut d'organismes de bienfaisance comme Le Fonds mondial pour la nature au Canada et le Summer Institute de la Harmony Foundation of Canada.

Communication ouverte

- Noranda s'efforce d'entretenir une communication ouverte et transparente

Partenariats

- Créer des partenariats avec des populations autochtones fait partie de nos activités.

Sécurité, environnement et santé

- Pour atteindre nos objectifs financiers, nous ne ferons aucun compromis sur ces trois.

Formation des employés

- Nous mettons en oeuvre des solutions novatrices à la suite de compressions de personnel et fermetures de mines.

École française: critique de la responsabilité sociale d'entreprise

- Tentative d'éviter la réglementation
- Moyen d'obtenir le dévouement du personnel
- Contraste entre discours et comportement d'entreprise
- Conflits potentiels entre obligations éthiques diverses

École allemande

- Éthique de la discussion (Habermas)
- Toutes les parties prenantes doivent participer à ce dialogue, ce multilogue
- La discussion donnera naissance à une règle morale

Initiatives fondées sur la responsabilité sociale d'entreprise

- Investissement socialement et environnementalement responsable
- Commerce équitable
- Labels sociaux et environnementaux
- Entreprises d'économie sociale



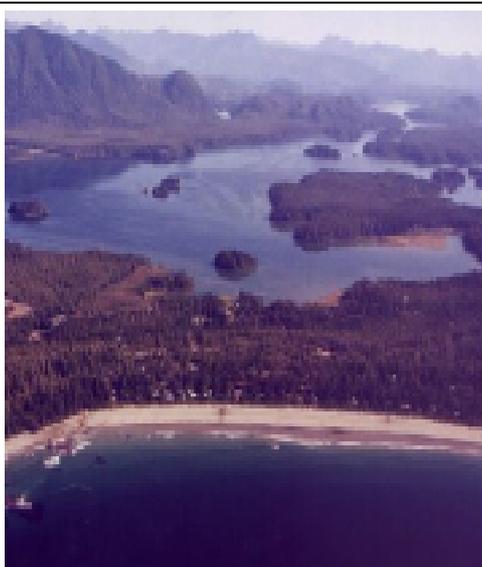


Isaak Forest Resources

Objectifs multiples



Comment concilier des objectifs multiples



Comment financer le développement du savoir-faire en matière de gestion environnementalement responsable?

Défis des entreprises d'économie sociale en environnement

- Concilier des objectifs multiples
- Développer des connaissances pratiques sur la responsabilité sociale et environnementale des organisations
- Faire reconnaître et valoir ces accomplissements

ANNEXE III

L'ÉTAT DE LA SITUATION EN BELGIQUE

Vincent De Grelle

Directeur général du Réseau RESsources

et

Thibaut Jacquet

Directeur de Retrial et président du Réseau RESsources de la Belgique



Par Vincent De Grelle, directeur général du Réseau RESSources

Aujourd'hui, le réseau RESSOURCES c'est :

Un réseau d'organisations (47) :

- 29 membres effectifs
- 11 membres adhérents, opérateurs de terrain
- 7 membres adhérents partenaires

Une équipe de 6 personnes :

Direction :	Vincent De Grelle
Secrétariat :	Paule Decamp
Base de données :	Hugues Mabilie
Missions textile, bois :	Sylviane Kech
Missions DEEE & encombrants :	Nathalie Schadeck
Communication :	Anne-Françoise Noël

Une mission en 5 axes

- Axe 1 : Maintenir à jour le recensement des initiatives d'économie sociale du secteur et déclencher des actions pour les développer.
- Axe 2 : Rédiger des propositions de développement.
- Axe 3 : Créer des synergies, partenariats et collaborations.
- Axe 4 : Accompagner des projets. Identifier des projets de recherche.
- Axe 5 : Développer la communication et favoriser la visibilité (ex. SOLID'R).

Principaux secteurs d'activité

Les filières principales

- Le textile.
- Le bois.
- Les encombrants.
- Les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).
- Les emballages (FOST PLUS).

Les actions transversales

- La communication (dont SOLID'R).
- Proposition de structuration du secteur (RESSOURCERIE).
- La Base de données.

Secteur Textile

1. Gestion/mise en réseau
2. S'organiser face à la concurrence
Exemple : label Solid'R
3. Fraction non rentable
Avec l'appui technique d'un expert
Définition d'un projet de tri + effilochage
 - Gisement et contraintes des opérateurs
 - Définition d'une unité optimale au niveau technique
 - Première évaluation des besoins financiers et des débouchésRéalisation de dossiers ciblés

Secteur Bois

1. Bilan filière bois de **RESSOURCES**
 - bois A / bois B
 - bois = ressource vs bois = déchet
2. Identification de débouchés
 - bois - énergie
 - Litières biomaîtrisées
3. Proposition de structuration autour de plate-formes sub-régionales

Secteur des Encombrants

Développement des activités.

- Nouveaux membres : Handipar, Croisade.
- Dispatching interne.
- Traçabilité : liste et programme des Kringloopcentra (réseau en Flandre).

Les partenariats

- TROC international
- Communes

Projet intégré à Namur

en partenariat avec les Pouvoirs Publics

Valoriste dans le « Parc à conteneurs » de Champion

Pré-collecte sur 3 secteurs de la Ville.

Rassemblement d'acteurs et partenariats

- Opérateurs de **RESSOURCES**
- Echevin de l'environnement de la ville
- Service social de la ville : CPAS, cellule mobilier, les quartiers...
- Culture: arts forains...

Table-ronde

Adressée aux communes, intercommunales et autres
Instances publiques, opérateurs de déchets.

L'économie sociale, partenaire incontournable dans la gestion des encombrants ménagers?

Témoignages et perspectives de développement.

- Le centre de tri d'encombrants de la ville d'Eupen
- La récupération d'encombrants sur le PAC de Champion
- Autres projets en cours en Wallonie.

Secteur des DEEE

Création de 4 CTR (Centre de Transbordement Régional)

- Service aux détaillants (en négociation)
- Cahier des charges RECUPEL-COPIDEC
- Collaboration individuelle avec les IC
- KV K : visite d'un CTR, logiciel et traçabilité
- Réparation de qualité (ENVIE et KVK)

Contacts avec l'asbl Zénobe Gramme (ministre Hazette)

Contacts avec DUMEG CARREFOUR

Développement du secteur IT

- Prospection de nouveaux membres
- Réflexion sur l'exportation
- Logiciel de suivi des flux

Participation au salon BEST novembre 2001

Secteur des Emballages – FOST PLUS

Accord de la CIE en date du 6 juin 2002

Réserver 10 à 15% du marché global aux Entreprises d'économie Sociale.

Conditions :

- Soit disposer d'un agrément reconnu.
- Soit stipuler dans ses statuts les critères de l'ES.

Avant-projet d'arrêté

RESSOURCERIE

En négociation...

Nouvelles perspectives à court terme

- Mise en place d'outils de communication (CERA).
- Management environnemental (Ministre Vande Lanotte).
- Partenariat avec le Québec.



RETRIVAL s.c.r.l

Entreprise d'insertion, membre de
RESSOURCES

Montréal – 5-6 septembre 2002

Par Thibaut Jacques, Directeur de Retrival et président du Réseau RESSOURCES de la Belgique

Plan de l'exposé

- Présentation de l'entreprise
- Nos activités
- Nos « droits et devoirs » envers le Réseau.
- Les déchets électriques électroniques : une démarche globale
- En conclusion, Ressources et ses membres.

Retrival 1997 - 2002

Quelques dates :

- 1995 : signature du manifeste européen des entreprises citoyennes
- 1996 : projets Cockerill Sambre
- Octobre 1996 : démarrage du projet de formation « tri de déchets et assainissement, découpe de mitrailles »
- Mai 1997 : création de Retrival SCRL à FS, 7 premiers CDI signés

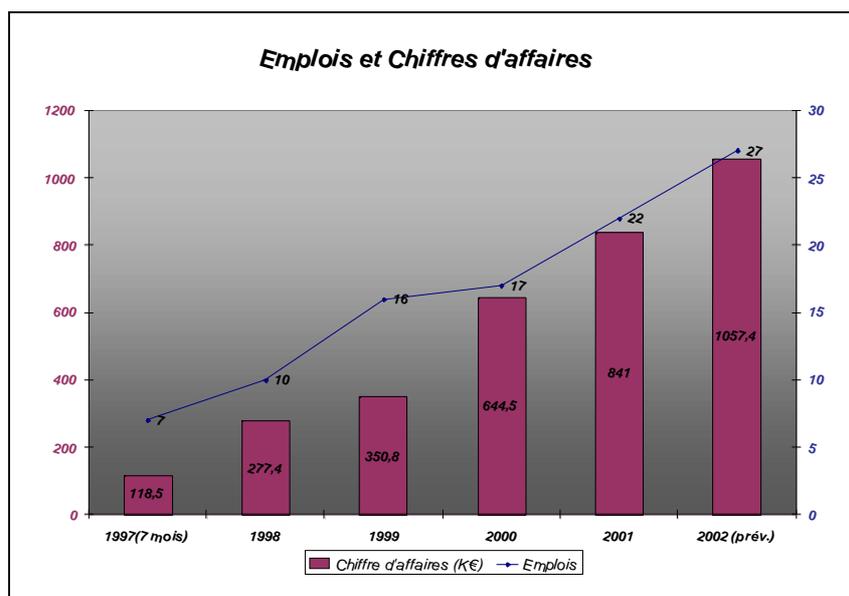
Quelques chiffres :

- 97 : 7 ouvriers
- Fin 2002 : 27 ouvriers, 1 cadre dirigeant, (1 employé - accompagnateur social)

Diversité croissante de nos activités centrées sur 3 pôles

Diversité de nos clients et diversité géographique.

Retrival 1997-2002 : Emplois et données financières



Nos activités

Pôle démolition - assainissement :

- Travaux de démolition d'anciennes installations désaffectées.
- Tri et découpes des métaux issus de la démolition ou du tri
- Travaux de rénovation d'espaces industriels

Pôle collecte, recyclage et valorisation :

- Offre de gestion globale des déchets pour les PME et entreprises, déchetteries internes, ...
- Service intégré pour la collecte des papiers de bureaux (entreprises, écoles, offices publiques,...)
- Service intégré pour la collecte en porte à porte des encombrants des ménages.
- Gestion d'une filière de recyclage du bois (12.000 T/an)

Pôle espaces verts :

- Création de zones vertes pour les entreprises
- Entretien des plantations
- Gestion des espaces verts sur les déchetteries
- Reverduration d'anciennes friches industrielles

Nos « droits et devoirs »...

Nos droits :

- Devenir membre actif d'un réseau ayant une reconnaissance régionale et fédérale
- Pouvoir rencontrer de manière régulière (réunion, courriels, téléphone), les chargés de missions, experts dans leurs domaines
- Pouvoir rencontrer des collègues, travaillant dans le même secteur et y faire un échange des bonnes pratiques. (niveau local, extrapolable entre France, Belgique et Québec)
- Pouvoir profiter des avances importantes réalisées dans les négociations avec nos autorités.

Nos devoirs :

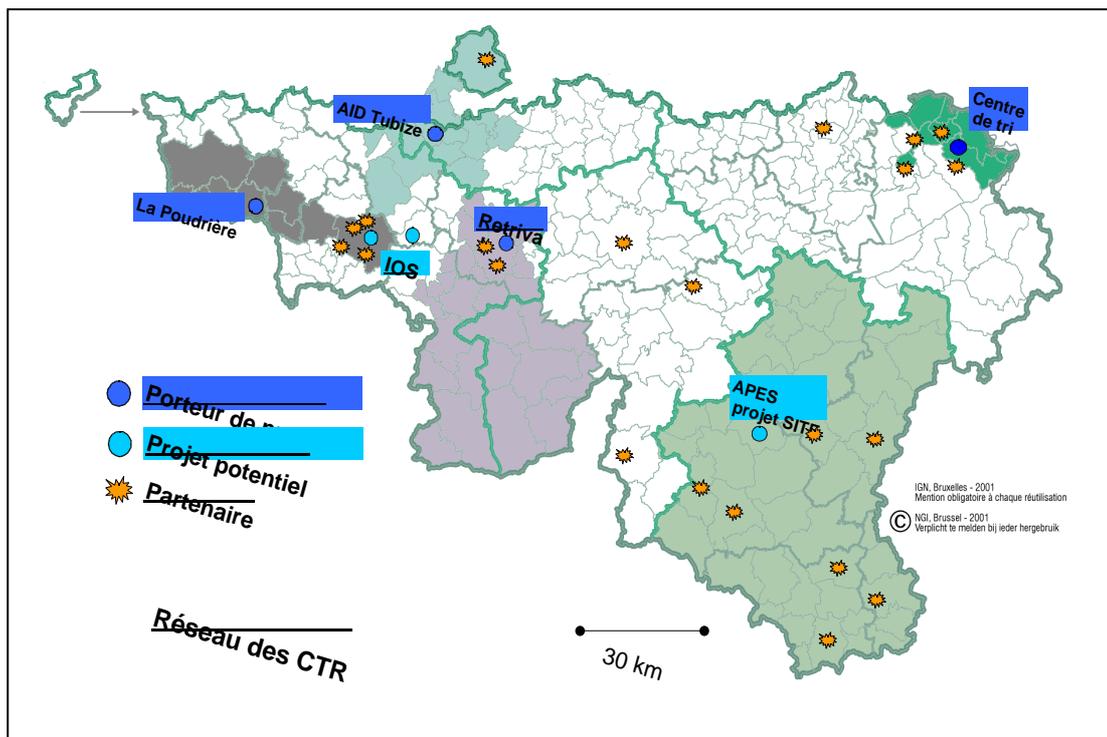
- Travailler en réseau de manière continue afin de faire profiter les membres et les chargés de mission des infos « online »
- Garder la cohérence du langage lors de nos collaborations locales avec les acteurs publics

Le travail par le réseau : les DEEE

Quelques dates :

- 1996 : Intervention de RESSOURCES dans la rédaction du Plan Wallon des déchets, Horizon 2010 - importance de la place de l'économie sociale pour les DEEE (entre autre) pour offrir l'alternative du réemploi.
- 1998-2000 : mise en place de la législation concernant l'obligation de reprise et l'écotaxe pour le traitement des DEEE.
- 2000 : création de l'organisme fédéral RECUPEL, alimenté financièrement par les producteurs de EEE
- Juillet 2001 : démarrage national de la collecte via le système Recupel, y incluant un circuit parallèle pour le réemploi, via des structures membres de Ressources.

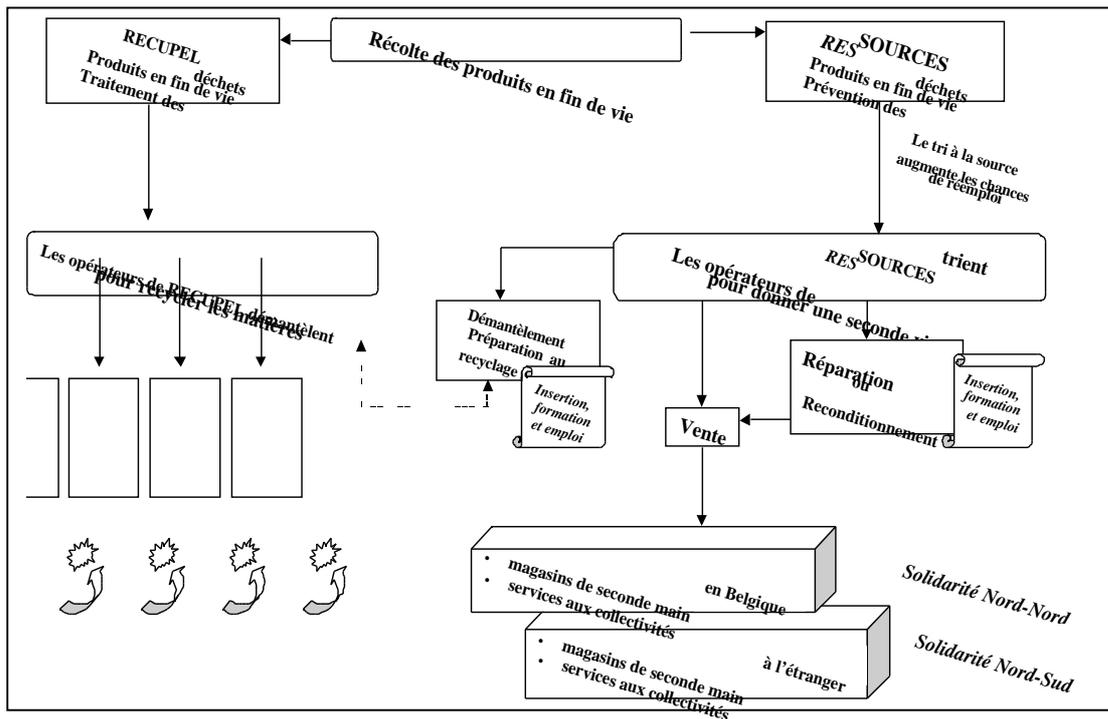
Implantation des CTR.



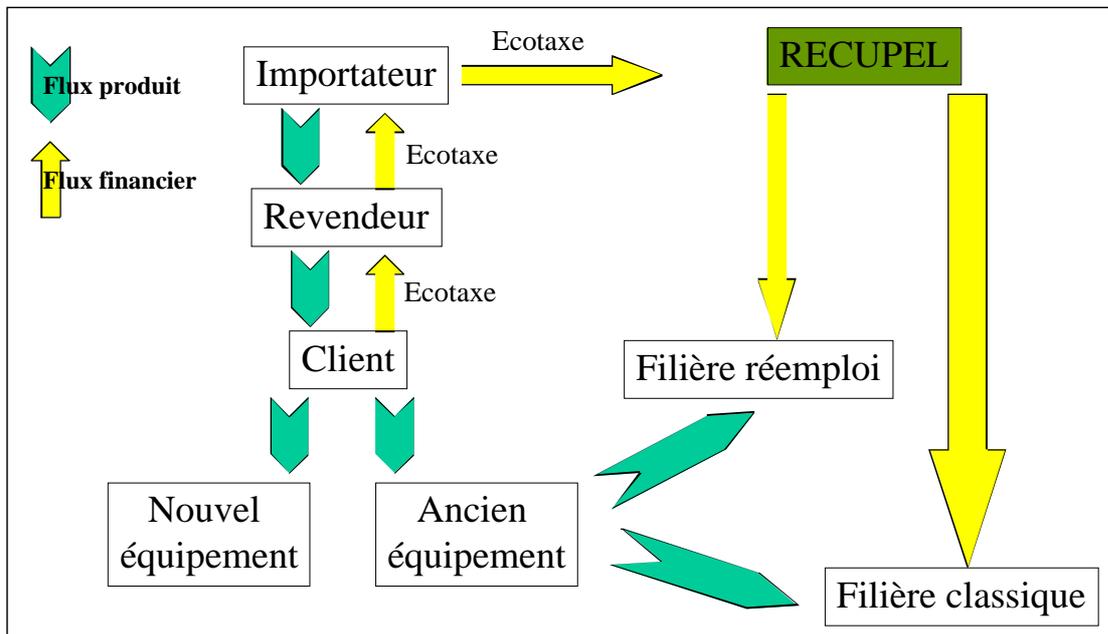
Traçabilité des flux.

(Tonnes)	AID 2 mois	Poudrière 5 mois	Recyl 5 mois	Total
Brun	10	23	20	62
Écrans	3	47	8	58
Blanc	11	32	18	61
Froid	7	12	11	30
Réutilisation	2	13	Goupille	
Total collecté (mi-avril)	30	123	57 (151 en juin)	211

Logigramme BEST.



Analyse des flux.



Le travail par le réseau : les DEEE

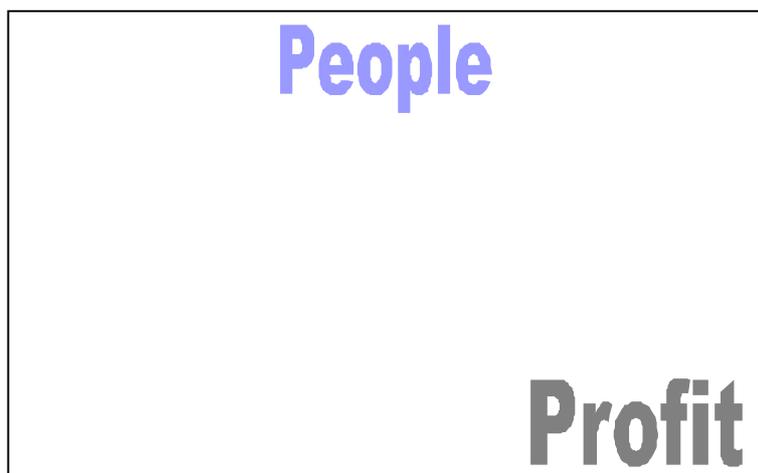
L'intérêt du travail par le réseau

- Trop peu de poids des opérateurs pris isolément
- Positionnement de Ressources depuis le début (plan Wallon des déchets)
- Gestion centralisée du dossier chez une personne, personne relais entre opérateurs, Recupel, et organes politiques régionaux.
- Missions d'information et de sensibilisation des membres à la dimension de l'action étudiée : marché, position géographique intéressante, contacts, ...
- Rencontre des membres actifs sur cette activité : partage d'expérience, bonnes et mauvaises, proposition de piste commune d'amélioration : Professionnaliser l'approche, la technique et notre présence comme opérateur
- Acceptation plus facile auprès de Recupel et du Ministère Wallon de l'Environnement

En conclusion : Les membres et Ressources

- Le réseau initie de nouvelles démarches pour ses membres, novatrices et créatrices d'emplois durables, grâce à la collaboration étroite avec nos élus.
- La richesse des membres apporte la raison d'exister du réseau : retour d'expérience, nouvelle demande, interrogations, renseignement, ...
- Le réseau crée à travers la dynamique d'emplois durables de ses membres, la sensibilisation, et l'amélioration de l'environnement, une nouvelle dimension sociale et économique face aux problèmes d'environnement.

En conclusion : Les membres et Ressources



ANNEXE IV

**L'ARRIMAGE DES RESSOURCERIES AVEC LES
MUNICIPALITÉS : PERSPECTIVES**

Robert Comeau

Administrateur de l'AOMGMR et directeur de la RIGDM

Description de la Régie

3 MRC : Maskinongé, Mékinac et Des Chenaux ;
2 Villes : Trois-Rivières et Shawinigan ;
Ententes intermunicipales : La Tuque, MRC du Haut St-Maurice et RIGIDBNY.

Obligation « utilisation du système de la Régie »

Art. 17 : « Toutes et chacune des municipalités membres s'engagent à utiliser exclusivement le système de gestion sous la responsabilité de la Régie pour la disposition de la totalité des déchets produits et recueillis sur leur territoire. ».

Objectifs de la RIGDM

- Assurer la gestion des matières résiduelles;
- Assurer le financement de gestion des matières résiduelles;
- Éviter le déplacement d'emploi;
- N'est pas : la promotion de l'économie sociale.

Participation de la RIGDM au développement des ressourceries

- La RIGDM est à implanter un réseau d'éco-centres;
- On finance les infrastructures du parc à conteneurs et les coûts d'opération;
- On donne un contrat à un OSBL (ressourcerie) pour opérer l'éco-centre;
- L'OSBL peut utiliser les infrastructures de l'éco-centre et même en aménager d'autres pour travailler à donner une valeur ajoutée à certaines des matières résiduelles acheminées à l'éco-centre;
- La RIGDM oriente les matières récupérées dans les éco-centres vers les ressourceries spécialisées;
- Contribuer au démarrage de deux ressourceries;
- Actuellement, projet pour trois nouvelles ressourceries.

Contraintes (Entente ou contrat de service)

- Subvention (non applicable aux régions);
- Le contrat direct de moins de 25 000 \$;
- Le contrat de plus de 25 000 \$ par appel d'offres;
- Le contrat de plus de 25 000 \$ suite à une dérogation du ministre du MAMM.

La RIGDM aide au démarrage par l'octroi de contrats directs et de contrats suite à une dérogation. Toutefois, après 3 à 6 ans, on souhaite que l'organisation soit bien implantée et qu'elle réponde aux appels d'offres de la RIGDM comme toute autre entreprise.

Problèmes rencontrés

Organisation de la ressource :

- Mise en place d'un conseil d'administration efficace;
- Choix définitif du créneau de transformation;
- Plan d'affaires démontrant la pérennité de l'organisation à long terme (plus de 5 ans).

Contrat de service :

- Objet : Le MEF désirait que la RIGDM s'engage auprès de la ressource avant d'octroyer la subvention (article 7);
- Problème : on a obtenu une dérogation à la procédure d'appel d'offres par le MAMM et, par la suite, le MEF voulait que l'on change des dispositions du projet de contrat.

Clause de partage des profits :

- Objet : La RIGDM s'est engagée à acheminer exclusivement à la ressource certaines matières. En contrepartie, lorsque la quantité d'une matière reçue en provenance de la RIGDM ou d'un programme que cette dernière finance en totalité ou en partie permet une économie reliée à un grand volume de matières pour le centre de traitement, ce dernier s'engage à verser à la RIGDM un pourcentage de l'économie ainsi réalisée au-delà du revenu moyen seuil et ce jusqu'à un montant équivalent au prix unitaire payé par la RIGDM;
- Problème : Le MEF considérait que cette clause constituait une façon détournée de s'approprier une partie de la subvention (article 7).

Craintes du MEF que la RIGDM contrôle la ressource :

- Objet : Les clauses obligeant la ressource d'accepter la totalité de certaines matières récupérées par la RIGDM (vs la clause d'exclusivité de leur acheminer toutes ces matières).
- Bail emphytéotique.

Pistes pour améliorer la situation

Assurer une bonne compréhension par l'ensemble des intervenants (ressourcerie, CLD, Municipalité, MEF, MAM) des impératifs édictés par les dispositions des lois environnementales et municipales (encore plus vrai pour les régies);

Établir des modèles proformat de contrat de service entre une municipalité et une ressource et de bail pour la location de terrain ou de bâtiment;

Que le MAMM accorde des pouvoirs aux régies pour qu'elles soient en mesure d'octroyer des subventions aux ressource;

Pour améliorer l'achalandage, que les gouvernements accordent le pouvoir aux ressource d'émettre des reçus pour fin d'impôts. Déjà des organisations de bienfaisance récupèrent les vieilles automobiles (minounes) et émettent de tels reçus.

ANNEXE V

L'ÉTAT DE LA SITUATION EN FRANCE

Étienne Lemaire

Coordonnateur des Ateliers de la Bergerette et président
du Réseau des Recycleries et des ressourceries de la France

et

Aline Namur

Directrice de la Recyclerie du Plateau Picard et administratrice du réseau



Par Étienne Lemaire, coordonnateur des Ateliers de la Bergerette et président du Réseau des Recycleries et des ressourceries de la France

Des projets pour 2002

Renforcer / Professionnaliser les structures existantes

- Construire un outil pédagogique « réemploi »
- Formations et soutien des projets des membres
- Étude dépollution CFC
- Étude commercialisation des objets
- Définition référentiels métiers

Permettre les échanges et la mutualisation des moyens

- Créer le site Internet du Réseau
- Développer les « journées techniques »

Promouvoir le concept de Recyclerie/Ressourcie

- Rechercher de nouveaux partenariats
- Évaluer la Charte et les apports économiques, environnementaux et sociaux
- La Semaine de Réduction des déchets du 21 au 26 octobre, avec le Réseau des Ressourceries du Québec et RESsources
- Soutenir les nouveaux projets de Recycleries & Ressourceries

Permettre la création de nouvelles Recycleries / Ressourceries

- Soutenir et mettre en réseau les porteurs de projets
- Créer un guide méthodologique
- Former les bureaux d'études



La Communauté de communes du Plateau Picard

et la Recyclerie du Plateau Picard :

Un exemple de partenariat

Par Aline Namur, directrice de la Recyclerie du Plateau Picard et administratrice du réseau

Le Territoire du Plateau Picard et l'origine du projet de recyclerie

- Groupement de 52 communes principalement rurales, 27 000 habitants
- Réalisation d'une étude de faisabilité d'une recyclerie par les Ateliers de la Bergerette, commandée par la communauté de communes du Plateau picard (1996)
- Reprise du projet sous forme associative par des habitants du Plateau Picard (1998)

Le partenariat

- Convention d'aide au démarrage pour une durée de trois ans (1999 – 2001) :
 - Subvention en faveur des actions d'insertion professionnelle mises en œuvre par l'association;
 - Mise à disposition du personnel de l'association pour assurer des remplacements de gardiennage de déchetterie;
 - Collectes des objets réemployables sur la déchetterie, par l'association;
 - Accès libre et gratuit à la déchetterie pour le dépôt des ferrailles et du « tout-venant » de l'association.
- Convention pluriannuelle pour le financement d'actions d'insertion professionnelle et pour des animations scolaires dans le domaine de l'environnement (2002) :
 - Subvention en faveur des actions d'insertion professionnelle mises en œuvre par l'association;
 - Débarras sur rendez-vous des objets encombrants au domicile des habitants du Plateau Picard, réalisés par l'association;
 - Collectes des objets réemployables sur la déchetterie, par l'association;
 - Accès libre et gratuit à la déchetterie pour le dépôt des ferrailles et du « tout-venant » de l'association.

- Subvention en faveur des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en milieux scolaires réalisées par l'association
- Depuis novembre 2001, les objets encombrants ne sont plus collectés en porte à porte, en même temps que les ordures ménagères.

Pour se débarrasser de leurs encombrants, les habitants du Plateau Picard ont le choix entre :

- les déposer eux-mêmes dans les déchetteries,
- ou faire appel à la Recyclerie du Plateau Picard.

Ainsi l'ensemble du gisement des objets encombrants du Territoire du Plateau Picard a la possibilité d'être valorisé par réemploi par la Recyclerie du Plateau Picard.
(puisque la Recyclerie collecte à la fois sur déchetteries et au domicile des habitants)

Actions communes

- Organisation d'une Journée « Portes Ouvertes » sur le thème de la valorisation des déchets ménagers :
 - Centre de tri des emballages,
 - Déchetterie,
 - Recyclerie du Plateau Picard.

Projets 2003

- Construction d'un hangar par la Communauté de communes destiné à accueillir le magasin de la Recyclerie,
- Contrat Territorial Déchets et Développement Durable entre la Communauté de communes du Clermontois, la Communauté de communes du Plateau Picard et l'ADEME.

ANNEXE VI

**L'ÉTAT DE LA SITUATION AU QUÉBEC
Le Réseau des ressourceries du Québec**

Éliane Houle

Directrice de la Ressourcerie du Bas-du-Fleuve et présidente du
Réseau des Ressourceries du Québec



Les ressourceries

Un outil incontournable dans la planification régionale

Les objectifs

- Redonner une seconde vie à des matières considérées comme des déchets
- Sensibiliser la population à une gestion durable des matières résiduelles
- Atteindre les objectifs de récupération en 2008
- S'arrimer aux plans de gestion des municipalités
- Créer des emplois durables sur son territoire
- Favoriser la Réduction à la source et la Réutilisation

Les ressourceries au Québec

- Des organismes environnementaux
- Des entreprises d'économie sociale
- Des centres de récupération
- Des ateliers de mise en valeur
- Des magasins du réutilisé
- Des lieux de sensibilisation et d'éducation en environnement

Le Réseau des ressourceries du Québec

La mission du Réseau :

- *Rassembler et promouvoir les ressourceries*

Ses membres :

- Une trentaine de ressourceries actives dans plusieurs régions du Québec
- Une cinquantaine d'organismes promoteurs de projets de ressourcerie

Un objectif :

- *L'implantation de 90 ressourceries à travers le Québec*

Des résultats :

Sur les 26 projets financés par l'action 7 (50% de ressourceries)

- 45 000 tonnes récupérées
- 526 emplois créés

Les matières récupérables

- Textiles et encombrants
- Matériaux et bois de construction
- Matières organiques
- Collecte sélective: papier, carton, verre, plastique, métal
- RDD (résidus domestiques dangereux)
- Ferraille
- Matières inertes

Textiles et encombrants

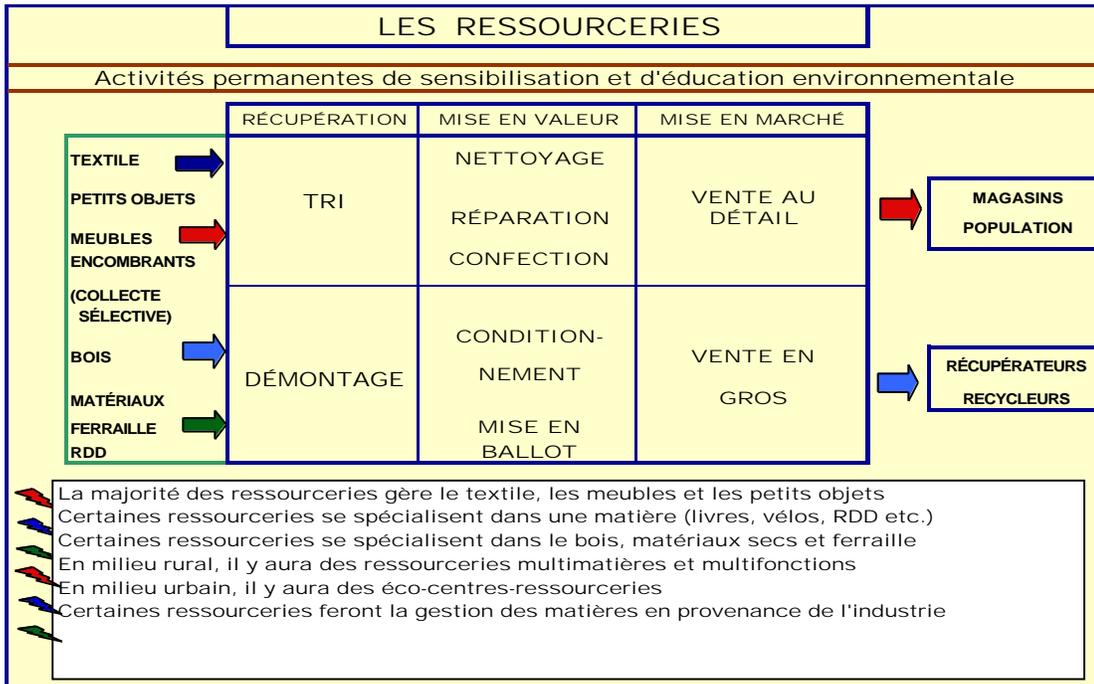
Récupérés, mis en valeur et mis en marché dans la plupart des ressourceries

- Vêtements, literie
- Tissus, cuir
- Meubles
- Électroménagers
- Articles maison, sport, garage, jardin, jouets, appareils, livres, objets divers

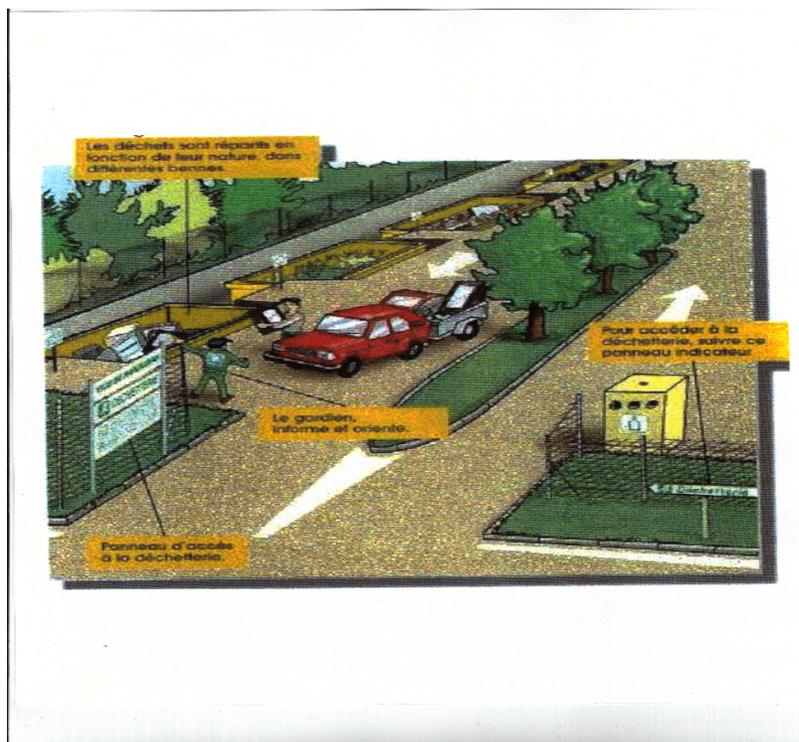
Bois et matériaux

Récupérés, mis en valeur et mis en marché dans certaines ressourceries

- Bois : bois d'œuvre retailles, billots
- Matériaux : portes, fenêtres quincaillerie, plomberie, électricité, chauffage, outils



AIRE DE RÉCEPTION CENTRALE



Déchetterie vs Éco-centre

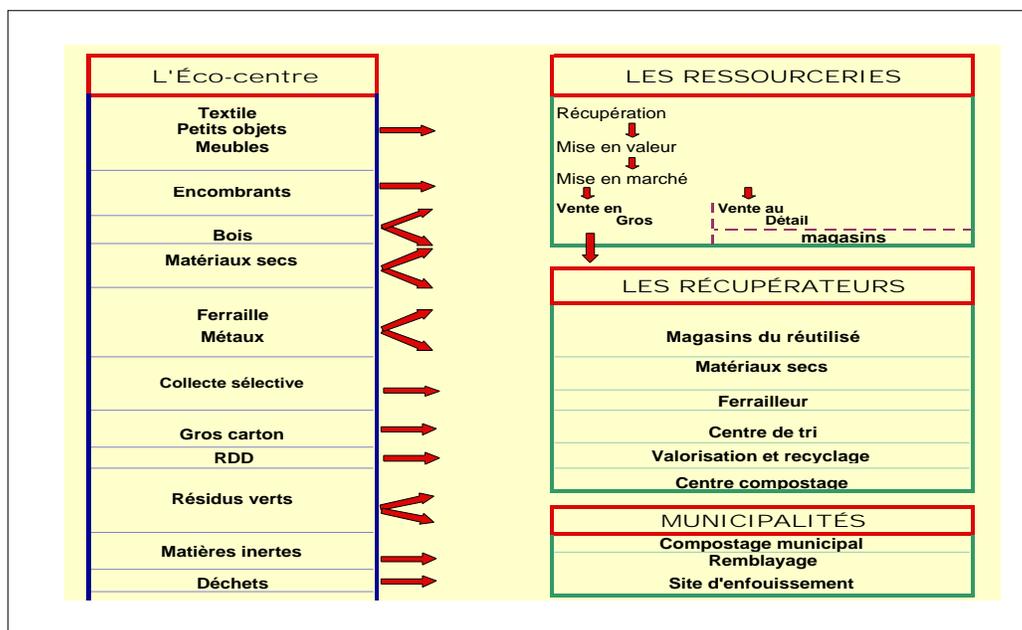
Déchetterie

- Aire de réception
- Redistribution
- Tri sommaire
- % d'élimination élevé
- Peu de surveillance
- Moins de dépenses
- Moins de revenus

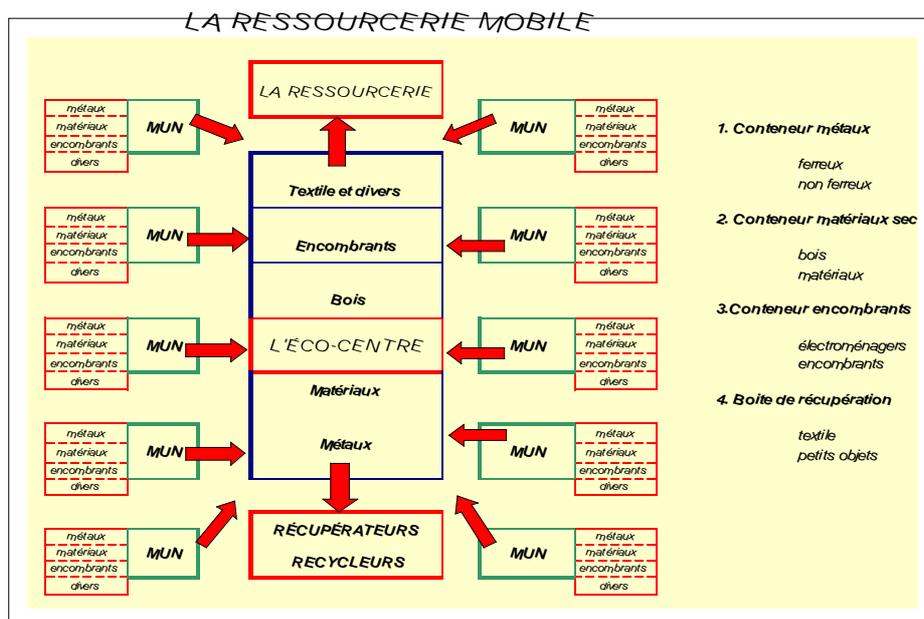
Éco-Centre

- Aire de réception
- Redistribution
- Tri sélectif
- Démontage
- % de récupération élevé
- le gardien informe et oriente
- Plus coûteux à exploiter
- Plus de revenus
- Création d'emplois
- Moins de déchets

Les débouchés



La ressourcerie mobile



Sensibilisation et éducation

Activités permanentes de sensibilisation et d'éducation environnementale

- Réduction de la consommation
- Augmentation du taux de récupération
- Qualité des matières récupérées
- Stratégie de Marketing
- Promotion des activités
- Implication des citoyens et citoyennes

Rentabilité des entreprises d'économie sociale en environnement

Rentabilité sociale :

- Création d'emplois permanents, formation qualifiante et intégration sur le marché du travail
- Produits et services à bas prix pour les familles à faible revenu
- Amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes

Rentabilité environnementale :

- Activités de sensibilisation et d'éducation environnementale
- Protection de l'environnement et conservation des ressources naturelles
- Détournement de milliers de tonnes de déchets des sites d'enfouissement

Rentabilité économique et financière :

- Plus value et mise en marché d'objets considérés comme des déchets
- Développement économique local et régional
- Création d'emplois durables
- Autofinancement : Contrats de services avec les municipalités et revenus de ventes
- Contrats de service environnemental à partir de la responsabilité des producteurs

Liens entre les ressourceries

- Échange de services
- Échange de matières
- Promotion
- Activités
- Formation qualifiante
- Stage de formation



Reconnaissance

Reconnaissance des ressourceries

Reconnaître les entreprises d'économie sociale en environnement comme élément majeur pour l'atteinte des objectifs de la politique gouvernementale sur la gestion des matières résiduelles.

Reconnaissance du Réseau des ressourceries du Québec

Reconnaître le Réseau des ressourceries comme acteur principal pour l'implantation, l'accompagnement et le suivi des entreprises d'économie sociale en environnement au Québec.

ANNEXE VII

ÉCODESIGN

Écodesign et réduction à la source

Pierre De Coninck

Professeur à l'École de design industriel de l'Université de Montréal

Défis et pratique de l'écodesign dans les ressourceries

Vincent Blouin-Demers

Responsable de projet au Réseau des Ressourceries du Québec

ÉCODESIGN ET RÉDUCTION À LA SOURCE

Par Pierre De Coninck, professeur à l'École de design industriel de l'Université de Montréal

Plan de la présentation

- Le rôle du designer
- Les quatre dimensions de l'objet
- L'apport de l'éco au design
- Réduction à la source
- Exemples

Le rôle du designer

Designer = concepteur d'objets (*Créateur*)

- ... qui répondent à un besoin
- ... ou à un problème
- ... à partir d'une «vision du monde»

Designer = organisateur (*Maître d'œuvre*)

- ... qui va mettre en œuvre des moyens, des savoirs, des savoir-faire, des pratiques, des matériaux, des technologies, etc.
- ... pour ACTUALISER un projet (*potentiel*) en objet
- ... et ainsi combler le besoin ou résoudre un problème
- ... selon sa conception du monde

Les quatre dimensions de l'objet?

D'après Deforge, Y. (1985) *Technologie et génétique de l'objet industriel*. Maloigne: Paris.

L'apport de l'éco au design?

	<i>Design industriel</i>	<i>Éco-Design</i>
<i>Le produit est :</i>	Spécialisé Finalité unique Courte vie Remplaçable Production de grande série Normalisé Optimisé	Généralisé Finalités multiples Longue vie Réparable Production en petite série Adapté à la demande de l'utilisateur Approprié
<i>Le processus est :</i>	Autocratique Internalisé (secret) Exclusif Rigide	Démocratique Externalisé (public) Inclusif Relâché
<i>Le designer est :</i>	Créateur Individuel Professionnel	Collaborateur Anonyme Participatif

D'après Diani, M. *Design Issues*, Vol4, n°1

... Réduction à la source

- **Designer**
 - Capacité d'intervention à toutes les étapes du cycle de vie du produit
 - Extraction des matières premières
 - Mise en forme
 - Usage
 - Élimination
 - Les critères de conception auront un impact direct sur chacune des quatre dimensions de l'objet
- **Vers un «design soutenable»**
- **Éco-design 2^e génération**
- **Responsabilité du concepteur, vis-à-vis:**
 - Son client (souvent un producteur)
 - Les usagers potentiels (directs et indirects)
 - Les générations montantes et futures

Mobilier: Banc de jardin

In: FUAD-LUKE A (2002) The Eco-design handbook. A Complete sourcebook for the home and office. Thames & Hudson: London.

- **Matériaux:**
 - herbe coupée, feuilles, petites branches, résine
- **Technologie:**
 - extrusion haute pression
- **Cycle de vie:**
 - Compostage
- **Design**
 - *Droogs Design /DMD, Pays Bas*

Aeron: Chaise de bureau ergonomique

In: FUAD-LUKE A (2002) The Eco-design handbook. A Complete sourcebook for the home and office. Thames & Hudson: London.

- Technologies de mise en forme sont moins énergivores
- Conception permettant le démontage et le recyclage des matériaux
- **Fabricant:**
 - *Herman Miller Inc., USA (1991)*

Synchilla Snap T

In: FUAD-LUKE A (2002) The Eco-design handbook. A Complete sourcebook for the home and office. Thames & Hudson: London.

- Recyclage de bouteilles d'eau
 - 25 bouteilles de 2l/vêtement
- **Fabricant:**
 - *Patagonia, USA, (1993)*

Brosse à dent «Muscle Power»

In: FUAD-LUKE A (2002) The Eco-design handbook. A Complete sourcebook for the home and office. Thames & Hudson: London.

- Mécanisme à ressort
- 2 minutes de vibration
- Hygiène dentaire/environnement
 - réduction énergie électrique (piles ou secteur)
- **Fabricant:**
 - *Muscle Power (Pays Bas)*
- **Design:**
 - *Hans Schreuder*

Axor Stark

In: FUAD-LUKE A (2002) The Eco-design handbook. A Complete sourcebook for the home and office. Thames & Hudson: London.

- Limiteur de débit (7,2 l/min)
- Facile d'entretien
- **Fabricant:**
 - *Hans Grohe (Allemagne)*
- **Design:**
 - *Philippe Stark (France) 1999*

Urinoir public

In: FUAD-LUKE A (2002) The Eco-design handbook. A Complete sourcebook for the home and office. Thames & Hudson: London.

- Réduction utilisation eau
- Conception d'un gel (évitant les odeurs) et d'un filtre
- Durée de vie du filtre:
 - 6 mois
- **Design/Fabricant**
 - *Waterless UK (Grande Bretagne)*

Voiture «Smart»

In: FUAD-LUKE A (2002) The Eco-design handbook. A Complete sourcebook for the home and office. Thames & Hudson: London.

- Longueur: 2,5 m
- Consommation : inf. à 5l/100 km
- Conception modulaire
 - Pièces interchangeables
 - Personnalisation du véhicule
 - Augmentation durée de vie du produit
 - Recyclage des composantes
- **Design/Fabricant**
 - *Daimler-Benz/Swatch, 1998*

Le «Pickup»

In: FUAD-LUKE A (2002) The Eco-design handbook. A Complete sourcebook for the home and office. Thames & Hudson: London.

- Véhicule de livraison urbain
- Redesign d'un type de véhicule utilisé dans certains pays en développement
- Énergie humaine/énergie électrique
- **Design/Fabricant:**
 - *Advanced Vehicule Design (Grande Bretagne)*

Appareil photo «Digital Mavica»

In: FUAD-LUKE A (2002) The Eco-design handbook. A Complete sourcebook for the home and office. Thames & Hudson: London.

- Dématérialisation des négatifs (quasi)
- **Design:**
 - *Shin Miyashita, Sony Corp*
- **Fabricant:**
 - *Sony Corp. (Japon)*

DÉFI ET PRATIQUE DE L'ÉCODESIGN DANS LES RESSOURCERIES

Par Vincent Blouin-Demers, responsable du projet au Réseau des Ressourceries du Québec

Bilan 1

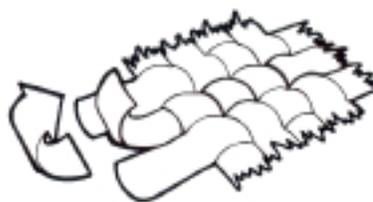


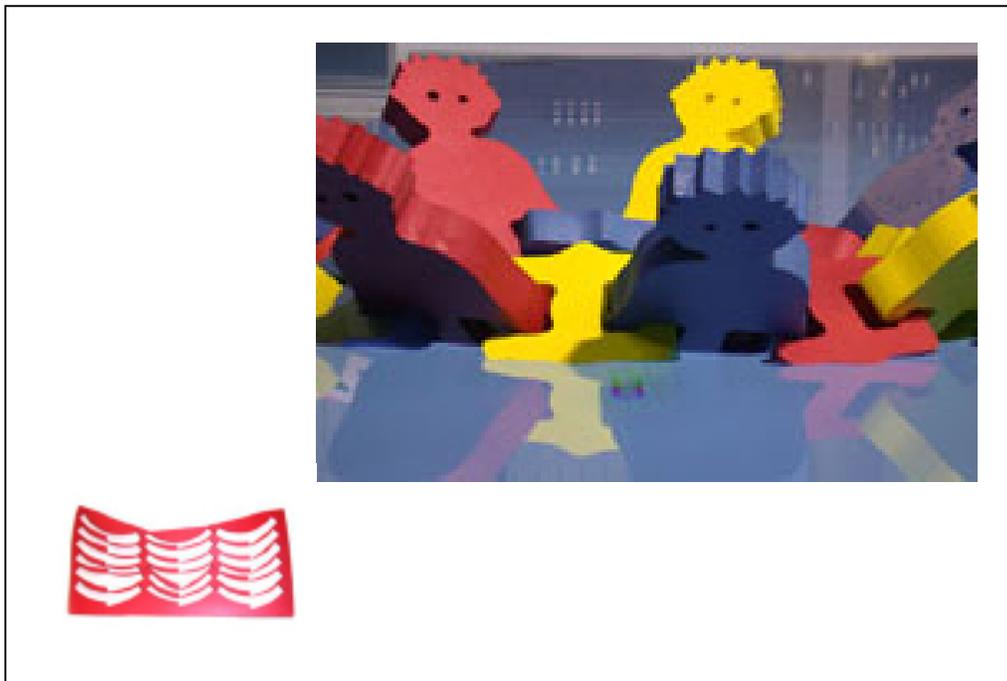
Réutilisation

Introduction d'un matériau récupéré dans un autre cycle de production que celui dont il est issu.



Alu-
vannerie









ANNEXE VIII

PROGRAMME DE LA JOURNÉE



**L'ÉCONOMIE SOCIALE EN ENVIRONNEMENT : PREMIER BILAN
INTERNATIONAL DES RESSOURCERIES**
Programme final

JEUDI 5 SEPTEMBRE — Comparaisons et évaluations : responsabilité des producteurs, arrimage avec les municipalités et formation-maintien de la main d'œuvre. L'état de la situation au Québec, en France et en Belgique.

08h30 — Inscriptions

08h45 — Mot de bienvenue
par Éliane Houle, présidente, Réseau des ressourceries

09h00 — Allocution d'ouverture
par Jean-Maurice Latulippe, président, Recyc-Québec

09h30 — La responsabilité des entreprises en environnement
par Marie-France Turcotte, professeure, Département de Stratégie des affaires, Université du Québec à Montréal

10h00 — pause

10h30 — L'état de la situation en Belgique
par Thibaut Jacquet, directeur, Retrial et président, Réseau RESsources de la Belgique et Vincent De Grelle, directeur général, Réseau RESsources

11h45 — dîner

13h00 — L'arrimage des ressourceries avec les municipalités : perspectives à envisager
par Frédérick Tremblay et Robert Comeau, respectivement président et administrateur, Association des organismes municipaux de gestion de matières résiduelles (AOMGMR)

- 13h30 — L'état de la situation en France
par Étienne Lemaire, coordonnateur, Ateliers de la Bergerette et président, Réseau des recycleries et des ressourceries de la France et Annie Namur, directrice, Recyclerie du Plateau et administratrice, Réseau des recycleries et des ressourceries de la France
- 14h30 — pause
- 14h45 — L'état de la situation au Québec
par Éliane Houle, directrice, Ressourceries du Bas-du-Fleuve et présidente, Réseau des ressourceries du Québec et Michel Séguin, directeur général, Réseau des ressourceries du Québec
- 15h45 — Période d'échanges et de questions
- 16h00 — Écodesign et réduction à la source
par Pierre De Coninck, professeur, École de design industriel, Université de Montréal
- 16h30 — Les défis de la pratique de l'écodesign dans les ressourceries du Québec
par Vincent Blouin-Demers, responsable de projets, Réseau des ressourceries
- 16h55 — Mot de la fin
par Éliane Houle

<p>17h00 à 19h00 — Un 5 à 7 est offert afin de voir les réalisations des ressourceries et en écodesign tout en levant un verre au 5^e anniversaire du Réseau des ressourceries du Québec.</p>
--

VENDREDI 6 SEPTEMBRE — Perspective d'avenir

- 8h00 à 12h00 — Assemblée générale du Réseau des ressourceries du Québec
(ouvert uniquement aux membres)
- 12h00 — Dîner et Salle d'exposition des réalisations des ressourceries et en écodesign
- 13h00 — Mot de bienvenue
par Éliane Houle, présidente, Réseau des ressourceries
- 13h15 — Présentation : les réalisations des membres du Réseau des ressourceries

- 13h30 — Panel : Les défis à relever et les partenariats à approfondir :
- Éliane Houle, présidente, Réseau des ressourceries
 - Nancy Neamtan, présidente, Chantier de l'économie sociale
 - Denis Michaud, secrétaire-général, Recyc-Québec
 - Jo-Anne St.Goddard, Recycling Council of Ontario
 - Représentant(e), Emploi-Québec
- 15h00 — Pause
- 15h15 — Période d'échanges et de questions
- 16h00 — Pré-lancement de la Semaine québécoise de réduction des déchets et dévoilement de l'affiche.

**UNE INITIATIVE DU RÉSEAU DES RESSOURCERIES DU QUÉBEC GRÂCE À
L'APPUI FINANCIER :**

Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (MIC)
Ministère des Relations internationales du Québec (MRI)
Consulat général de la France
Alliance de recherches universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

ANNEXE IX

LISTE DES PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
5 septembre 2002

Nom	Organisme
Yves Adam	Ministère de l'Environnement
François Bernier	Concertation Recyclage
Vincent Blouin	RRQ
Sébastien Cloutier	Echo-Logique
Michel Cantin	Ressourcerie Centre-Mauricie
Robert Comeau	Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles
Jennifer Crawford	Action RE-buts
Simon Racine	Action RE-buts
Serge Berthiaume	CLD Bécancour
Paul Gosselin	CLD Bécancour
Vincent De Grelle	Réseau RESsources (Belgique)
Joanne Desjardins	Friperie la Gaillarde
Annie Béchar	Friperie la Gaillarde
Martial Desrocher	SODER
Denis Dessaint	Recycle-en-Beauce
France Lacroix	Recycle-en-Beauce
Renald Dubé	Ressourcerie Bellechasse
France Dufour	Info-éveil (Matane)
Lise Duhamel	Entraide Mercier
Gilles Dumouchelle	Entraide Mercier
Jacques Fournier	Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire
Lionel Gauvin	RRQ
Jean-Yves Guimond	RRQ
Liette Guimond	RRQ
Charles Guidon	Chantier de l'économie sociale
Éliane Houle	Ressourcerie du Bas-du-Fleuve et RRQ
Thibaut Jacquet	Retrial (Belgique)
Jean-Marc Jalbert	Ministère de l'Environnement
Sylvie Lachance	Ressourcerie Côte de Beaupré
Patrick Manning	Ressourcerie Côte de Beaupré
Jean Lechasseur	Mat Montréal
Diane Harvey	Ressourcerie Côte de Beaupré
Stéphanie l'Heureux	Ressourcerie Côte de Beaupré
G. Diane Laberge	Ressourcerie Lac St-Charles
Isabelle Laflamme	Renaissance
Amiel Laflamme	RRQ
Patrick Langlois	MRC Haut-St-François
Claude Lavergne	CLD Mauricie
Johanne Lavoie	Atelier Angus

Philippe Leclerc	RRQ (CA)
Josée Lecours	Ministère de l'Environnement
France Pelletier	Ministère de l'Environnement
Isabelle DeGranmont	Ministère de l'Environnement
Étienne Lemaire	Ateliers de la Bergerette et Réseau des Recycleries et des Ressourceries (France)
Aline Namur	Recyclerie du Plateau Picard (France)
Mario Léonard	Ministère des Finances
Karel Ménard	FCQGED
Réal Otis	En vert & Différences
C. Rodrigue	En vert & Différences
Pierre Paradis	Ent. Récup. Du Lac St-Jean
Lily Pelletier	Écocité Rivière-du-Nord
Anthony Salvatore	Éco Quartier
Michel Séguin	RRQ
Jacynthe Sirois	Recyclo-Centre
Jacques Larochelle	Recyclo-Centre
Christiane Morin	Ressourcerie la Petite Ourse
Louise Roy	Ressourcerie la Petite Ourse
Frédéric Tremblay	Conférencier
Louise Trudel	RRQ
Pierre-Claude Vézina	Option Métal Recyclé
Thierry Jaquemin	Agence Pytagore
Yves Paquette	CLSC Jean-Olivier Chénier
Daniel Béliveau	CLD des Chenaux
Jeannot Richard	Recyc-Québec
Sylvie Brogard	Journal Le Devoir
Céline Charpentier	CSMO ESAC
Jean-Maurice Latulipe	Recyc-Québec
Marie-France Turcotte	UQAM
Pierre De Coninck	Université de Montréal

ANNEXE X
LISTE DES CAHIERS DE L'ARUC-ÉS

Liste des cahiers de l'ARUC-és

1. Collection INTERVENTIONS

No	titre	ISBN	pges	prix
I-01-2001	L'innovation sociale : un élément fondamental d'une politique scientifique équilibrée Mémoire présenté par le Chantier d'économie sociale à Jean Rochon, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie	2-89276-203-0	16 p.	2,50
I-02-2001	Économie sociale et évaluation, état du dossier au Québec par Nancy Neamtan Document présenté au Forum sur l'innovation sociale de l'OCDE septembre 2000	2-89276-204-9	26 p.	3,00
I-03-2001	New Forms of Financing Social Economy Enterprises and Organisations in Quebec par Margaret Mendell, Université Concordia, Benoît Lévesque, UQÀM, Ralph Rouzier, Université Concordia Collaboration entre le Programme LEED et la Commission européenne et le fonds Marshall U.S. pour l'Allemagne.	2-89276-205-7	49 p.	4,50
I-04-2001	Économie sociale et solidaire dans un contexte de mondialisation : pour une démocratie plurielle par Benoît Lévesque Communication présentée à la 2e rencontre internationale à Québec du 9 au 12 octobre 2001 sur le thème « Globalisation de la solidarité » Copublication Crises/Aruc en économie sociale	2-89276-210-7	25 p.	3,00
I-01-2002	Le développement régional et local, avant et après la mondialisation par Benoît Lévesque Conférence prononcée à l'occasion de l'Assemblée générale du Conseil régional de développement (CRD) des Laurentides. 7 juin 2001	2-89276-226-X	29 p	3,50
1-02-2002	Entrepreneurship collectif et économie sociale : entreprendre autrement par Benoît Lévesque. Communication présentée au Forum « L'entrepreneurship en économie sociale : Oser l'entrepreneuriat différemment ». organisé par le Centre local de développement des Moulins et par Emploi-Québec le 21 février 2002.	2-89276-227-8	37 p.	3,50
I-03-2002	Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres? par Benoît Lévesque Communication présentée au Colloque du CQRS au Congrès de l'ACFAS, LE 15 mai 2001 sous le thème : « Le développement social au rythme de l'innovation	2-89276-229-4	24 p.	3,00
1-04-2002	Pour repenser l'économie en vue d'un développement durable, un aperçu de la nouvelle sociologie économique par Benoît Lévesque Conférence d'ouverture du Colloque du comité de recherche 23, « Sociologie de l'environnement et du développement durable », de l'Association internationale de sociologie de langue française (AISLF) au Congrès de l'ACFAS, à l'Université Laval, les 14-15-17 mai 2002 dans le cadre du 70 ^e Congrès de l'ACFAS.	2-89276-217-0	35 p.	3,50

I-05-2002	L'économie solidaire au Brésil et à Rio Grande du Sud Allocution présentée par Rosinha Machado Carrion, professeure à l'Université fédérale de Rio Grande du Sud au Brésil dans le cadre du 2 ^e colloque provincial de ÉCO-CDEC, les 10 et 11 avril 2002.	2-89276-231-6	22 p.	3,00
I-06-2002	Les défis de la reconversion à partir de la société civile : ceux d'une gouvernance appropriée, d'une approche systémique et d'une économie sociale et plurielle Communication présentée par Benoît Lévesque au Colloque international <i>Rendez-vous Montréal 2002</i> sur les initiatives la reconversion industrielle à partir de la société civile, du 28 au 31 mai 2002 à l'Université du Québec à Montréal.	2-89276-238-3	24 p.	3,00

2. Collection TRANSFERT

T-01-2002	Recension de textes pertinents : Économie sociale, développement de l'emploi et l'insertion au Québec par Louis Favreau et Geneviève Huot	2-89276-227-8	23 p.	3,00
T-02-2002	Actes du Forum Actions culturelles et sociales : <i>Espaces émergents</i> « Lorsque la marge nourrit la norme et la transforme » Montréal les 6 et 7 octobre 2001	2-98074-280-5	103 p.	6,50
T-03-2002	Les entreprises d'économie sociale en loisir et tourisme social Synthèse du séminaire du 23 octobre 2001 par Geneviève Huot, sous la direction de Denis Bussièrès, Louis Jolin, Michel Nolin et Sonia Vaillancourt	2-89276-230-8	50 p.	4,50
T-04-2002	La participation des usagers dans les organisations offrant des services aux personnes : réalité ou discours? Synthèse du séminaire Services aux personnes organisé par le CAP Services aux personnes de l'Aruc-és, le 25 janvier 2002. par Geneviève Huot, sous la direction de Mireille Dumont-Lemasson et Christian Jetté.	2-89276-232-4	50 p.	4,50
T-05-2002	Notre intervention : pour qui et comment ? Synthèse du Forum sur l'intégration et l'insertion au marché, les 3 et 4 mai 2001, à l'UQAM, rédigée par Georges April, Vincent van Schendel et Mylène Tremblay	2-89276-236-7	31 p.	3,50
T-01-2003	Symposium sur le financement du logement communautaire, le 25 février 2002 Synthèse de Sylvie Rondot, assistante de recherche (Aruc-és) sous la direction de Marie Bouchard, UQAM	2-89276-245-6	40 p.	4,50
T-02-2003	Actes de colloque Rendez-vous Montréal 2002. Les initiatives de reconversion industrielle à partir de la société civile — 28 au 31 mai 2002 par Jean-Marc Fontan, Benoît Lévesque et Juan-Luis Klein, UQAM	2-89276-241-3	131 p.	7,00
T-03-2003	Compte rendu du séminaire <i>L'insertion socioprofessionnelle, une réponse à la pauvreté</i> par Joannie Rollin, coordinatrice de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités et Martin Robitaille, professeur au département de travail social. Université du Québec en Outaouais	2-89276-242-1	37 p.	4,00
T-04-2003	Compte rendu du séminaire <i>L'économie sociale en environnement : premier bilan international des ressourceries</i> sous la direction de Michel Séguin, directeur général, Réseau des ressourceries du Québec	2-89276-243-X	91 p.	6,50

T-05-2003	Conditions de travail et syndicalisme en économie sociale : la situation dans les organismes de services aux personnes Synthèse du séminaire du 30 janvier 2003 par Luce Proulx, sous la direction de François Aubry, Denis Bussièrès et René Doré	2-89276-246-4	87 p.	6,00
T-06-2003	Symposium sur le financement de l'économie sociale, le 5 octobre 2002 à l'Université du Québec à Montréal, organisé par le CAP financement et le CAP échanges et comparaisons internationales de l'ARUC-ÉS Synthèse préparée par Ralph Rouzier, Marguerite Mendell (Université Concordia) et Benoît Lévesque (Université du Québec à Montréal)	2-89276-306-1	34 p.	4,00

3. Collection RECHERCHE

R-01-2001	Le logement coopératif au Québec : entre continuité et innovation par Marie Bouchard, professeure au département Organisation et ressources humaines, UQAM	2-89276-202-2	23 p	
R-02-2001	Les systèmes productifs locaux en Midi-Pyrénées et au Québec : vers l'émergence de systèmes régionaux de régulation des initiatives locales? par Régis Guillaume du Centre interdisciplinaire d'études urbaines. Maison de la recherche, Toulouse, France	2-89276-211-1	22 p.	
R-03-2001	Stratégies intégrées d'insertion en emploi de personnes vivant en logement social : Analyse d'expériences nord-américaines et françaises – Rapport synthèse par Barbara Pfister, sous la direction de Marie Bouchard, Winnie Frohn et Richard Morin, professeurs à l'UQAM	2-89276-214-6	36 p.	
R-04-2001	Stratégies intégrées d'insertion en emploi de personnes vivant en logement social : Analyse d'expériences nord-américaines et françaises – Rapport Analytique Par Barbara Pfister, Michel Rochefort et Joanie Rollin, sous la direction de Marie Bouchard, Winnie Frohn et Richard Morin, professeurs à l'UQAM	2-89276-215-4	243 p.	1
R-05-2001	Portrait des passerelles au sein de l'économie sociale au Québec par Geneviève Huot Projet de coopération France-Québec en économie sociale et solidaire	2-89276-220-0	80 p.	
2002				
R-01-2002	Le développement régional aux États-Unis et en Europe : neuf études de cas par Juan-Luis Klein, Benoît Lévesque et Carole Tardif, UQAM	2-89276-221-9	50 p	
R-02-2002	Système d'information et d'évaluation en économie sociale par Carole Tardif, Isabelle Tessier et Émilie Patry sous la direction de Juan-Luis Klein et Jean Carrière, professeurs à l'UQAM	2-89276-222-9	43 p.	
R-03-2002	Portail de l'économie sociale au Québec : Un concept de système d'évaluation et d'information par Carole Tardif, Isabelle Tessier et Émilie Patry sous la direction de Juan-Luis Klein et Jean Carrière, professeurs à l'UQAM	2-89276-223-5	21 p.	
R-04-2002	Configuration et défis de l'économie sociale québécoise dans la solidarité internationale avec le Sud par Louis Favreau, directeur de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Copublication avec la Chaire de recherche en développement communautaire	2-89276-227-8	29 p.	

R-05-2002	Lien social et développement économique : l'économie sociale au Bas-St-Laurent par Carol Saucier et Nicole Thivierge, professeurs à l'UQAR	2-89276-228-6	21 p.	
R-06-2002	Développement local et économie solidaire en Amérique latine : des expériences innovatrices par Louis Favreau et Lucie Fréchette, professeurs à l'Université du Québec à Hull	2-89276-206-5	24 p.	
R-07-2002	Portraits socio-Économiques de Sorel-Tracy et du Sud-ouest de l'Île de Montréal par Rémi Haff et Guy Lacroix, sous la direction de Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein, professeurs à l'UQAM et avec la participation de René Lachapelle, organisateur communautaire au CLSC du Havre (Sorel-Tracy) et Jean Sylvestre de la FTQ (Sud-ouest)	2-89276-225-1	66 p.	
R-08-2002	Le financement du logement communautaire : évolution et perspectives par Allan Gaudreault, consultant, habitation et développement communautaire et Marie Bouchard, professeure, Sciences de la gestion, UQAM	2-89276-224-3	78 p.	
R-09-2002	Les politiques sociales s'adressant aux personnes ayant des incapacités au Québec : histoire, inventaire et éléments de bilan Sous la direction de Yves Vaillancourt, Jacques Caillouette et Lucie Dumais Rapport de recherche réalisé dans le cadre de la Phase 1 du projet « Inventaire et bilan des programmes de soutien et des services concernant les personnes ayant des incapacités au Québec ». Publication conjointe Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) et l'Aruc en économie sociale, UQAM.	2-89276-233-2	394 p.	2
R-10-2002	Le bilan social dans les entreprises, une pratique à imiter? Le cas des institutions financières coopératives par Julie Rondeau, professionnelle de recherche, UQAM et Marie Bouchard, professeure au département Organisation et ressources humaines, UQAM	2-89276-235-9	39 p.	
R-11-2002	La qualité des services de garde à l'enfance. Un bilan de la littérature par Guy Bellemare, Anne-Renée Gravel et Louise Briand, professeurs à l'Université du Québec en Outaouais	2-89276-238-3	72 p.	
R-12-2002	Projet Espaces Émergents <i>Faites de la musique</i>. Recherche évaluative : rapport final par Éline Lachance et Jean-Marc Fontan, UQAM	2-89276-234-0	120 p.	1
2003				
R-01-2003	Vers un rapprochement des disciplines et pratiques professionnelles des relations industrielles, du travail social et du développement économique local et régional ? par Guy Bellemare, Professeur, Université du Québec en Outaouais	2-89276-239-1	30 p.	3
R-02-2003	Social Policy as a Determinant of Health and Well-Being : The Contribution of the Social Economy par Yves Vaillancourt, François Aubry, Louise Tremblay, Muriel Kearny	2-89276-240-5	46 p.	4
R-03-2003	L'évaluation en économie sociale. Petit aide-mémoire. par Sylvie Rondot et Marie Bouchard, UQAM	2-89276-244-8	35 p.	

Les prix sont sujets à changement sans préavis.